Quoi qu'il en soit, cette petite rivière du Gambon, qui prend sa source seulement à 5 kilomètres des Andelys (au village d'Harqueney) et qui se jette dans la Seine au Petit-Andelys, doit avoir ses eaux très-chargées de carbonate de chaux. Il est permis de supposer, qu'avant d'être encaissées dans leur lit actuel, les eaux du Gambon avaient une bien plus grande importance, et qu'elles se sont étalées, pendant plusieurs siècles, à la surface de la vallée pour y former ces masses de travertin où l'on a puisé les matériaux employés dans la construction de Château-Gaillard et de l'église St.-Sauveur, au Petit-Andelys.

M. Fauvel donne verbalement quelques indications sur le travail suivant, qu'il dépose sur le bureau.

COLÉOPTÈRES

DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE,

Recueillis par M. E. Déplanche, chirurgien de la marine impériale (1858-59-60);

Par M. A. Fauvel,

Membre de la Société entomologique de France, etc.

I.

La Nouvelle-Calédonie, possession française depuis moins de dix années (1), est, après la Nouvelle-Hollande, une des plus grandes îles de l'Océan-Pacifique. Trois fois plus considérable que la Corse en superficie (2), elle s'étend entre 161° 35′ et 164° 35′ de longitude est, et entre 20° 10′ et 22° 26′ de latitude australe.

(1) La prise de possession date des 24 et 29 septembre 1853.

(2) Sa longueur est de 66 lieues et sa largeur moyenne de 11 à 12.

Une chaîne de montagnes, dont les sommets atteignent 1,200 mètres d'altitude, la divise en deux versants dirigés obliquement de l'est à l'ouest, et lui donne un aspect très-différent des autres îles de l'Océanie, généralement basses ou peu élevées.

L'île est entrecoupée de marais et de cours d'eau très-nombreux, de pâturages et de forêts. La température y est généralement élevée, et sa moyenne varie entre 22 et 23 degrés centigrades au-dessus de zéro. Aussi, même pendant les mois de juin à septembre, qui représentent notre saison d'hiver, « la végétation n'a pas précisément de temps d'arrêt : « les arbres ne perdent pas leurs feuilles et les plantes con- « tinuent de croître (1). »

L'humidité et la chaleur, conditions premières de la vie entomologique, règnent donc sans intervalle, et, jointes au polymorphisme du sol, expliquent sans peine la grande variété des espèces néo-calédoniennes.

Les insectes, il est vrai, y sont de petite taille et ne revêtent pas ces formes magnifiques, ces riches couleurs qui distinguent ceux des pays intertropicaux; mais, en retour, avec quel intérêt on parcourt cette série de types bizarres, marqués à l'empreinte caractéristique de la création océanienne (2)!

C'est une question qui a déjà occupé les naturalistes, de

(1) Lettre du R. P. Montrouzier. — *Annal. de la Soc. entomol. de France*, 1862, 1er. trimestre, bulletin, p. IV.

(2) Les Coléoptères phytophages ont dû paraître les premiers à la suite de la végétation; ils sont très-nombreux, surtout dans la famille des Coccinellides.

Au contraire, les Coprophages et les Carnassiers sont dans une proportion très-faible. Que seraient-ils venus faire, en effet, dans des pays privés de mammifères? Ils n'apparaissent, d'ailleurs, que les derniers sur le globe; on comprend que des terres de formation relativement récente en soient à peu près dépourvues.

déterminer à quelle zone zoologique appartient la Nouvelle-Calédonie. « Aurait-elle, par ses faunes, un caractère qui lui fût propre, comme cela a lieu pour les autres centres de création aujourd'hui reconnus sur le globe, ou, au contraire, aurait-elle des points de contact saisissables avec d'autres centres de productions organiques, tels que la Nouvelle-Hollande et ses annexes, l'archipel de la Sonde et l'archipel polynésien (1) ? »

La faune entomologique nous fournit une solution absolue, on peut le dire : la Nouvelle-Calédonie constitue évidemment un centre particulier de création ; presque l'égale de la Nouvelle-Zélande ou de l'Australie par ses formes extraordinaires, elle l'emporte de beaucoup, par leur nombre et leur variété, sur les archipels polynésiens.

Les causes de la richesse faunique de la Calédonie, par rapport à la pauvreté des archipels du Pacifique, sont faciles à apercevoir, et il importe de les résumer :

La plupart des nombreuses îles de la mer du Sud sont d'une formation récente, volcaniques ou coralligènes ; points culminants d'immenses chaînes sous-marines, elles ne présentent pas de centres de création bien tranchés. Leur faune, qui paraît formée en majorité d'éléments hétérogènes empruntés aux grandes terres qui les avoisinent, est très-pauvre en insectes : dans quelques-unes, Dumont-d'Urville, lors de ses voyages de circumnavigation, n'observa pas dix espèces, malgré les recherches les plus assidues (2). Il ne faut donc pas attendre de ces pays, tirés du sein des mers par une

(1) MM. J. Verreaux et O. des Murs. — *Oiseaux de la Nouvelle-Calédonie.—Revue et magasin de zoologie* de Guérin, 2e. série, t. XII, 1860, p. 383.

(2) V., pour les notes de ce savant navigateur, la préface du *Voyage de l'*Astrolabe ; *Entomologie*, par le Dr. Boisduval, 1re. part., p. 5 et suiv.

révolution géologique bien postérieure à la formation des continents, la multiplicité de productions qui distingue, ou notre vieille Europe, ou l'Afrique et l'Amérique tropicales.

La Nouvelle-Calédonie, au contraire, est plus ancienne, et constitue, avec les archipels voisins des Fidjy et des Hébrides, un centre fort remarquable de productions homogènes. Placée entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, à quelques jours de navigation seulement de l'une et de l'autre, elle ne participe pourtant presque en rien des insectes de ces deux pays. Combien de formes s'y montrent avec ce caractère original, qui fait toucher du doigt une création distincte, indépendante !

Ces considérations sont d'un grand poids, et j'y insiste à propos des insectes calédoniens, parce qu'eux surtout permettent de juger de ce caractère de formation particulière moins saillant, mais non moins indubitable, dans les autres branches du règne animal (1). En effet, si l'on excepte les articulés, l'île, trop petite pour nourrir et protéger de grandes espèces, a une population zoologique assez restreinte. Quelques Roussettes, habitants obligés des îles océaniennes, en sont les seuls mammifères. Les oiseaux, pourvus par la nature de rapides moyens de locomotion, facilement poussés par les terribles ouragans de ces parages vers une terre ou une autre, ne représentent plus, on le comprend, un ensemble exclusif d'éléments étrangers; ils ont pu s'enrichir, dans une proportion notable (2), de types venus de l'Australie, de l'archipel de la Sonde et des ar-

(1) Consulter, à l'appui de cette opinion, le travail de MM. J. Verreaux et O. des Murs cité plus haut, p. 442 et suiv.

(2) MM. Verreaux et des Murs (loc. cit., p. 442) calculent que, sur 76 espèces d'oiseaux connues de la Nouvelle-Calédonie, 45 ou les 4/10es. et demi sont exclusivement propres à cette île, 17 ou près des 2/10es. lui sont communes avec la Nouvelle-Hollande, une

chipels polynésiens. — Les Reptiles ne comptent dans l'île que quelques lézards et de rares serpents de mer ; les Batraciens font même complètement défaut (1). — Enfin, les Poissons, les Mollusques et les Zoophytes, ceux-ci ballottés par les courants ou chassés par leurs ennemis, ceux-là soumis à des migrations périodiques, tendaient à se confondre avec leurs analogues des mêmes archipels, et ont conservé seulement en partie leur originalité primitive. Cependant, si cette originalité, après une longue suite de temps, est moins frappante, elle n'en est pas moins restée irrécusable, et « la faune des « mers calédoniennes, suivant la juste opinion d'un savant « explorateur, malgré sa ressemblance avec la faune indo- « pacifique, ne manque pas de caractères distinctifs et offre « au savant un vaste champ de découvertes et d'observations « intéressantes (2). »

C'est le privilége de l'étude de la distribution des êtres sur notre globe, étude éclairée de jour en jour par la marche de la civilisation et les progrès de la science, d'offrir un puissant intérêt dans ces contrées hier encore inconnues. Par elle, il nous est donné de voir les habitants de ces terres australes attachés au sol qui les a vus naître, et de découvrir une page des lois merveilleuses qui, dans les profondeurs de l'Océan, enchaînent depuis des siècles au même rivage la même population ichthyologique et malacologique.

avec l'île de Van-Diémen, et 13 ou un peu plus de 1/10e. se retrouvent dans la Polynésie proprement dite, y compris la Nouvelle-Guinée.

(1) *Voyage à la Nouvelle-Calédonie*, par M. Victor de Rochas, 1859. —Publié par *Le Tour du Monde* (mars 1861), p. 130.

(2) *Moniteur impérial de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.* Fragments historiques, par le P. Montrouzier, curé de Napoléonville.

Cité par M. H. Jouan, dans ses *Notes sur les poissons de la Nouvelle-Calédonie.* — *Mém. de la Soc. des scienc. natur. de Cherbourg*, 1861, t. VIII, p. 244.

II.

Les remarques qui précèdent suffisent à préciser le caractère faunique de la Nouvelle-Calédonie. Il est facile maintenant d'apprécier l'importance attachée par les naturalistes à ses productions naturelles.

Les premières recherches entomologiques dans l'île sont dues à Forster, compagnon de voyage du capitaine Cook qui découvrit la Nouvelle-Calédonie (1774) ; elles se bornèrent à quelques insectes collectés en passant et dans la saison la moins favorable (septembre).

Vingt ans après (1794), La Billardière, naturaliste attaché à l'expédition de d'Entrecasteaux, débarquait à Balade. Pendant trois semaines, il explora l'intérieur, rassembla de nombreux matériaux sur la faune et la flore et forma une petite collection d'insectes. Nous avons de lui, notamment, la description et le dessin d'une grosse araignée qu'il désigne sous le nom d'*Aranea edulis* (*nougui* des naturels), et dont les Néo-Calédoniens font leurs délices.

Depuis Forster et La Billardière, aucun voyageur n'avait parcouru la Nouvelle-Calédonie, lorsqu'en 1853, un missionnaire mariste, après plusieurs années de séjour dans l'île de Woodlark, vint en mission à Balade. Plein de zèle et de savoir, le R. P. Montrouzier poursuit depuis dix ans, dans ses heures de loisir, l'étude de l'histoire naturelle de la riche contrée qu'il évangélise. Déjà il a réuni de nombreuses collections, et bientôt, grâce à ses recherches, nous posséderons une faune et une flore néo-calédoniennes.

Son *Essai sur la faune de Woodlark ou Moiou*, imprimé à Lyon en 1857 (1), sa *Faune entomologique de la Nou-*

(1) *Annales de la Société d'agriculture, etc., de Lyon*; 2e. série, t. VII, 1855, p. 1 et suiv.

velle-Calédonie et des îles des Pins, Art, Lifu, etc., publiée récemment dans les *Annales de la Société entomologique de France* (1860-61) (1), sont, avec la *Faune* de M. Boisduval (2), les seuls documents authentiques parus jusqu'ici et m'ont été d'un grand secours. La *Faune de la Nouvelle-Calédonie* seule contient les descriptions de près de 300 coléoptères et de plus de 50 hémiptères.

III.

Malgré ces récents travaux, la petite collection entomologique, objet de la présente notice, offre encore un intérêt incontestable. Formée par un naturaliste habile, dont le nom est bien connu de la Société Linnéenne, M. Émile Déplanche, chirurgien de la marine impériale, elle renferme bon nombre de coléoptères nouveaux ou peu connus, dont plusieurs même servent de types à des coupes génériques nouvelles. Je me borne à citer, au nombre de ces dernières, le genre *Lepturidea*, qui doit former une division particulière des Œdémerides ; les genres *Baladæus, Trigonopterus* et *Mechistocerus*, curculionides dont les types intéressants sont propres à la Nouvelle-Calédonie ; enfin, le beau genre *Prosacanthus*, de la famille des Cérambycides. En résumé, les matériaux recueillis dans ce premier voyage complètent, en beaucoup de points, par des données précieuses, soit l'œuvre de M. Boisduval, soit celle du R. P. Montrouzier.

Les excursions de M. Déplanche ont principalement porté

(1) *Annales* de 1860, p. 227 à 308 et 867 à 918 ;—*Annales* de 1861, p. 265 à 306, COLÉOPTÈRES ; — et *Annales* de 1861, p. 59 à 74, HÉMIPTÈRES.

(2) *Voyage de l'*Astrolabe. — *Faune entomol. de l'Océan-Pacifique*, par le Dr. Boisduval, 2 parties, 1832.— On y trouve décrits les insectes rapportés par Forster et La Billardière.

sur les environs de Port-de-France, chef-lieu de la colonie, où, pendant trois ans, de 1858 à 1860, il est resté en station. Quelques espèces, cependant, proviennent de points différents du littoral et des îles voisines, où il fut plusieurs fois détaché pour les nécessités du service. Il est regrettable que les occupations du chirurgien n'aient pas toujours permis au naturaliste de consacrer à ses collections tout le temps nécessaire; sans doute bien des lacunes qui sont à combler encore n'eussent pas été léguées à l'avenir.

A son retour de Calédonie, vers la fin de 1860, M. Déplanche fit une étape de quelques semaines à Sydney, sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. Il eut occasion d'y recueillir plusieurs coléoptères, entr'autres une belle série de *Paropsis*. Ces insectes, dont deux sont inédits, forment le complément de son voyage, et j'ai cru utile de les comprendre à part dans un appendice.

Aujourd'hui, M. Déplanche est en route une seconde fois vers Port-de-France. Remercions-le de ses efforts constants pour les progrès de la science et espérons que notre Entomologie, qu'il a enrichie, à la Guyane, de types remarquables, lui devra encore, en Nouvelle-Calédonie, plus d'une découverte intéressante !

CICINDÉLIDES.

G. Distipsidera, *Westw.*

Ce genre, créé par Westwood (*Mag. of Zool. and Botan.*, I, p. 251, 1837) aux dépens des vraies Cicindèles, ne renfermait d'abord que la *D. undulata*, Westw., et deux ou trois autres espèces inédites du grand continent austral, lorsqu'en 1856 M. Thomson en décrivit un nouveau représentant, particulier à la Nouvelle-Calédonie, qu'il nomma *D.*

Mniszechii (*Revue et mag. de Zool.*, 1856, p. 112). — Postérieurement, le R. P. Montrouzier, dans sa faune des Coléoptères de Balade et îles voisines (1860-1861), fit connaître les deux sexes de la *Mniszechii* sous le nom d'*Oxycheila arrogans* et donna la description de deux nouvelles espèces : *D. affinis* et *pulchella.*

Grâce aux matériaux communiqués par M. Déplanche, je puis compléter comme suit l'histoire des *Distipsidera* néo-calédoniennes.

En premier lieu, je suis parfaitement d'avis que nos insectes doivent rester dans les *Distipsidera*, malgré l'opinion contraire de quelques entomologistes ; ils y forment, parallèlement aux espèces de la Nouvelle-Hollande, un petit groupe assez bien défini par la structure du labre dans chacun des sexes, celle du corselet, les carènes des élytres, etc. La forme des palpes maxillaires et labiaux (3ᵉ. article des labiaux surtout), du labre, des tarses antérieurs et du pénultième segment abdominal chez les ♂ sont caractéristiques du genre.

Il est toutefois une modification qui, à première vue, paraît importante et sur laquelle il est bon d'insister : tantôt le corselet est épineux, tantôt il est simplement arqué sur les côtés dans une même espèce. C'est là assurément une variété notable, et j'avais cru d'abord y trouver un moyen de division de nos Cicindélides en deux groupes ; mais, de l'avis de M. Chevrolat et après nouvel examen, je me borne pour le moment à regarder cette modification comme *purement* accidentelle, au moins chez la *D. Mniszechii.*

Les *Distipsidera* sont sujettes à varier beaucoup, tant pour la taille que pour la disposition des taches élytrales ; j'ai eu soin de figurer ces variations, qu'une simple description ne suffit pas à mettre en lumière.

On les trouve généralement sur les feuilles des grands arbres.

1. DISTIPSIDERA MNISZECHII, *Thoms.*—*Rev. et mag. de Zool.*, 1856, p. 112, pl. V, fig. 1 (♀).—OXYCHEILA ARROGANS, *Montrouzier.*—*Annal. Soc. entom. de France,* 1860, p. 233, n°. 1 (♂ ♀).

Pl. IX, fig. 1, 2, 3, 4.

Cette charmante et rare cicindèle, très-bien figurée par M. Thomson d'après un seul exemplaire ♀, et que le P. Montrouzier décrit à nouveau dans sa *Faune de la Nouvelle-Calédonie*, présente, dans les deux sexes, quelques différences omises par ces entomologistes, et qui méritent d'être notées.

Chez le ♂, le labre est tronqué antérieurement, sinué en forme d'accolade (⏜), et présente, de chaque côté une forte dent aiguë ; le pénultième segment abdominal est profondément échancré, avec deux taches roussâtres latérales peu apparentes ; les tarses antérieurs sont fortement dilatés.

Les ♀ sont presque d'un tiers plus grandes que les ♂ et atteignent 25 millimètres ; le corps est moins brillant ; le labre est proéminent ; son bord antérieur offre trois denticules aigus, le médian un peu plus fort ; les deux tiers postérieurs des élytres sont plus mats, les taches sont mieux marquées et le premier article des antennes est d'un brun foncé, testacé à la base.

La *Mniszechii* se rencontre, dit-on, dans les montagnes, sur les arbres qui croissent le long des torrents.

2. DISTIPSIDERA, var. (?) DEPLANCHEI, *F.*

Pl. IX, fig. 5.

Je rattache, non sans quelques doutes, comme variété à l'espèce précédente une Cicindèle dont M. Déplanche a

rapporté un seul exemplaire ♀, et qui en diffère par les points suivants :

♀. Bien plus petite. Le corselet est semblable, pour la forme et la ponctuation, à celui de l'*affinis;* ses côtés ne sont pas épineux, quoique fortement arqués. Tout le dessus du corps présente des reflets d'un beau vert damassé, comme argenté et soyeux. Le labre est comme celui de *D. Mniszechii* ♀, mais tous les denticules sont encore plus acérés. Le corselet et les élytres sont bien moins ponctués; la tache médiane est oblique, un peu ovalaire et s'arrête à la première carène externe; la postérieure est petite, arrondie; les carènes sont lisses et saillantes; la première carène discoïdale des élytres se termine par un crochet qui rejoint, en-dessous de la dernière tache, la carène externe; tandis que chez la *Mniszechii* ce crochet est effacé, et les carènes sont plus larges, visiblement ponctuées; les pattes sont plus claires, le premier article des antennes est testacé. Tout le dessus est d'un beau vert brillant. — Long. : 12 mill.

Je propose, pour cette forme remarquable, le nom du zélé naturaliste qui l'a recueillie. Puisse ce nouveau témoignage lui rappeler que ses travaux et ses découvertes ne sont pas perdus pour la science à laquelle il s'est voué !

3. Distipsidera affinis, *Montrouzier* (Oxycheila). — *Annal. Soc. entom. de France*, 1860, p. 234, n°. 3.

Pl. IX, fig. 6, 7.

Un seul exemplaire ♂.

C'est une espèce très-certainement distincte de la *Mniszechii*, quoique le P. Montrouzier ne l'en sépare qu'avec doute et l'ait tenue d'abord pour simple variété. La courte diagnose que l'auteur consacre à notre insecte étant insuffi-

sante pour le bien faire connaître, je crois utile d'en exposer à nouveau les caractères :

♂. *Supra æneo-viridis, subtus nitidissima, viridi-aurea, labro, mandibulis palpisque albidis, antennarum articulo primo, coxis pedibusque testaceis; capite fronte media subelevato, lævissimo; thorace fortiter transverso, lateribus valdè arcuatis, minimè acutis, elytris vix tertia parte latioribus, elongatis, subparallelis, sed paulatim a basi ad apicem angustioribus, apice subtruncatis, bicarinatis, carinis subtilibus, obsoletè punctulatis, lunula humerali subquadrangulari, media lineari ferè ad suturam transversa, posteriore reniformi albidis notatis, lateribus crebre punctatis.* — Long. : 14 à 15 mill.

La principale différence entre la description ci-dessus et celle donnée par le R. P. mariste consiste, ainsi qu'on en peut juger, dans la forme de la bande médiane des élytres, qui est ici plus directe, plus étroite et un peu plus allongée vers la suture. Ce n'est, toutefois, qu'une modification partielle due à des influences locales, et l'exemplaire que je décris, comparé sur les types mêmes de la collection de M. Chevrolat, s'y rapporte au reste exactement.

Cette espèce paraît être rare en Nouvelle-Calédonie. — Suivant le P. Montrouzier, elle habite dans les plaines, fréquemment sur le *Rhus atra* de Forster, les banians et même les palétuviers.

CARABIDES.

G. Selenophorus, *Dej.*

4. Selenophorus baladicus., *F.*

Pl. IX, fig. 8.

Ovalaire, un peu élargi postérieurement, brillant, légère-

ment convexe. D'un noir profond. Tête et corselet très-lisses, luisants ; celle-là assez grosse, imponctuée ; un sillon transversal entre les yeux bien marqué ; épistome marginé de roussâtre ; palpes et bouche roussâtres. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, d'un brun-noirâtre, les deux premiers articles d'un testacé roussâtre ; troisième presque moitié plus long que le deuxième. Corselet faiblement transversal, presque carré, plus étroit que les élytres ; côtés subparallèles, légèrement arrondis ; leur plus grande largeur au premier tiers antérieur ; angles antérieurs bien marqués, les postérieurs arrondis, obtus ; bord postérieur très-faiblement sinué, marginé ; entièrement lisse, avec une impression basilaire de chaque côté, large, mais peu profonde, imponctuée ; sillon médian bien marqué. Écusson petit, caché en grande partie sous la base du corselet. Élytres en ovale court, subsinuées à leur extrémité ; stries profondes, égales, imponctuées ; intervalles lisses. Dessous lisse, d'un noir brûnâtre. Pattes d'un brun de poix foncé ; hanches, jambes et tarses bruns. — Long. : 11 mill.

Hab. Balade (Nouvelle-Calédonie).

Un seul exemplaire ♀.

Obs. Ne connaissant pas le type du P. Montrouzier, j'avais d'abord rapporté mon espèce à son *Ophonus? Billiarderii (Melanotus)* brièvement caractérisé (*Annal. Soc. entom. de France*, 1860, 237, n°. 11) ; mais la comparaison a démontré qu'elle en était très-différente et n'appartenait même pas au *G. Melanotus.*

DYTISCIDES.

G. Dytiscus, *Linn.*

5. Dytiscus marginalis, *Linn.*, ♂ *Faun. Suec.*, 769, et *D. semistriatus,* Linn., ♀, *Faun. Suec.*, 772.

Pl. IX, fig. 9.

Un seul exemplaire ♂, arrivé en débris.

Ce *Dytiscus* de nos pays figure parmi les insectes rapportés et provient, soit de Port-de-France, soit de quelque point voisin de la Nouvelle-Calédonie, ou encore de Sydney en Australie : habitat assurément fort extraordinaire, et signalé, je n'en doute pas, pour la première fois chez les Coléoptères hydrocanthares, mais qui n'en est pas moins très-authentique, M. Déplanche n'ayant chassé ni en Europe, ni dans aucun port de relâche sur la route des mers du Sud.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux, comparé à ceux de Normandie, n'en diffère aucunement; on en peut juger en partie par la figure que je donne de la double saillie coxale.

HYDROPHILIDES.

G. Hydrophilus, *Geoffr.*

6. HYDROPHILUS AUSTRALIS, *Montrouzier.* — *Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, 248, n°. 30 (courte diagnose).

Pl. IX, fig. 10, 11.

M. Déplanche ayant capturé un très-bel exemplaire de cet Hydrophile, je suis heureux de pouvoir refaire la description très-incomplète qu'en a donnée le missionnaire.

Voisin des *H. piceus,* Linn., et *pistaceus*, Lap. Plus étroit et plus allongé que le premier, atténué postérieurement, bien moins convexe que le second, dont il se distingue à première vue par l'extrémité suturale des élytres bidenticulée. Antennes et palpes bruns. Tête comme chez le *pistaceus* ♂, yeux un peu plus gros; ponctuation plus confuse, non en sillons; transversalement au-devant de l'épistome, des points irréguliers assez marqués. Corselet transversal, notablement plus étroit que chez le *pistaceus;* angles postérieurs non arrondis et tronqués, mais bien marqués, presque droits; une



fossette lisse, peu profonde de chaque côté au-dessus de l'écusson. Écusson régulièrement triangulaire, moitié plus petit que chez le *piceus.* Élytres à séries de points très-faibles; stries extrêmement fines et visibles seulement sur le tiers postérieur. Stigmates abdominaux largement rougeâtres; épine sternale beaucoup plus courte, moins aiguë que chez les deux espèces citées. — Long. : 37 mill.

G. SPHÆRIDIUM, *Fabr.*

7. SPHÆRIDIUM SCARABÆOIDES, *Fabr., System. entom.*, I, 66.

Je m'en tiendrai, pour cette espèce européenne, à l'opinion que j'ai émise plus haut en parlant du *Dytiscus marginalis*, qui, comme le présent insecte, se trouvait parmi les coléoptères néo-calédoniens envoyés. Évidemment ce *Sphæridium* doit habiter aussi les mers du Sud.—J'avoue même que l'examen le plus attentif ne permet pas de trouver de différence entre trois individus du *Scarabæoides* confondus dans les boîtes de notre voyageur et ceux que je possède des différentes régions de la France.

DERMESTIDES.

G. DERMESTES, *Linn.*

8. DERMESTES VULPINUS, *Fabr.*, *Syst. entom.*, I, 229, 11.

Vivant à l'état de larve et d'insecte parfait dans les débris de substances animales de toute nature, les *Dermestes* se sont répandus promptement sur tout le globe, et la plupart sont aujourd'hui cosmopolites. Les *D. lardarius*, *murinus*, *vulpinus*, se trouvent communément partout; le *cadaverinus* habite à la fois la Russie et l'Amérique méridionale, etc. — Je passe outre, ces faits-là étant connus de tous les entomologistes.

LUCANIDES.

G. Passalus, *Fabr.*

9. Passalus furcicornis (d'Urville), *Boisd.*, *Faune entom. de l'Océanie*, p. 242.—Montrouzier, *Essai sur la faune de l'île de Woodlark*, p. 29. — Et *Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 288, n°. 79.

Pl. IX, fig. 12 et 18.

Quatre exemplaires (3 ♂, 1 ♀), dont deux immatures.— L'espèce paraît assez commune à Balade, ainsi que dans plusieurs archipels de l'Océan-Pacifique; notre célèbre compatriote, Dumont-d'Urville, lors de son voyage autour du monde sur *l'Astrolabe*, en recueillit les premiers exemplaires aux environs de Port-Jackson (Australie).

Comme chez tous les *Passalus*, les deux sexes diffèrent peu; la ♀ du *Furcicornis* est toutefois un peu plus petite, plus convexe; la corne céphalique est un peu moins forte, les mandibules sont moins larges, etc.

Il est à remarquer, en outre, que ces mêmes mandibules présentent, sur leur bord externe, trois fortes dents, l'apicale bifide, tandis qu'on en observe deux seulement chez la majorité des espèces, surtout celles du Sud-Amérique.

SCARABÉIDES.

G. Enoplus, *Reiche.*

Ce genre, récemment établi par M. Reiche (*Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 277), ne renferme encore que l'espèce suivante, dont le facies est très-voisin de celui des *Oryctes propres*.

10. Enoplus tridens, *Montrouzier*, *Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 277, n°. 73, pl. VII, fig. 5 et 5 *a*.

M. Déplanche a pris un exemplaire ♂ de ce bel insecte; il se rapporte parfaitement à celui figuré par M. Reiche (1) (loc. cit.), sauf la taille, qui est un peu plus petite, et les élévations du corselet, qui sont moins sensibles.

Habite la Nouvelle-Calédonie, l'île Lifu (Montrouzier) et les Nouvelles-Hébrides (Reiche).

G. Oryctomorphus, *Guérin*.

11. Oryctomorphus bimaculatus, *Guérin*, *Voyage de Délessert*, 2e. partie, p. 40, pl. XI, fig. 2. — Cyclocephala bimaculata, *Montr.*, *Faune de l'île de Woodlark*, 1855, p. 23, et C. Percheroni, *Montr.*, *Annal. Soc. entom. de France*, 1860, p. 271, n°. 68.

Une seule ♀.

Suivant que cette espèce est plus ou moins immature, elle présente des variétés de coloration considérables qui l'ont fait décrire sous trois noms différents. Communément elle est noire avec le corselet jaune orné de deux taches lacrymales brunes, et les élytres bimaculées de brun à la base; c'est le cas des individus adultes; mais il y a beaucoup de nuances intermédiaires, et certains exemplaires sont entièrement d'un jaune de cire, avec la tête seulement noire; tel est, entr'autres, celui que M. Déplanche a recueilli.

(1) La figure citée étant très-bonne, je me contente d'y renvoyer; de nouveaux dessins seraient inutiles et beaucoup moins corrects. — La même observation doit s'appliquer aux deux espèces suivantes.

G. Horonotus, *Burmeist.*

12. Horonotus Montrouzieri, *Reiche*, *Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 276, n°. 72, pl. VII, fig. 6. — *Oryctes? Artensis Montr. (Ibid.)*.

Le ♂ de ce bel insecte, très-bien figuré aux *Annales*, a été pris une fois à Port-de-France par M. Déplanche.

G. Heteronychus, *Burm.*

13. Heteronychus australis, *F.*

Pl. IX, fig. 14, 15.

♀. D'un noir-marron foncé, peu brillant. Tête subtriangulaire, presque lisse, offrant transversalement entre les yeux une sorte de dépression assez large, mais peu profonde, limitée antérieurement par une carène dont le milieu présente deux petites dents très-obtuses; bord antérieur rebordé et relevé; épistome offrant dans son milieu une faible échancrure. Corselet transversal, convexe, entièrement lisse, finement rebordé en avant et sur les côtés; angles antérieurs marqués, postérieurs obtus, arrondis. Écusson subsemicirculaire, lisse. Élytres convexes, un peu plus larges que le corselet, leur plus grande largeur vers les deux tiers postérieurs, régulièrement arrondies à l'extrémité; bords latéraux marginés de brun-foncé, un peu plus clair que le fond; sur chacune d'elles, trois sillons peu marqués, obliques, accompagnés de séries de points en ligne; une légère dépression subhumérale; séries de points plus serrés et moins marqués latéralement et en arrière; strie suturale ponctuée dans toute sa longueur, égale. Dessous d'un brun-rougeâtre, plus foncé sur l'abdomen; segments ayant au bord externe une série de

points qui n'atteint pas le milieu ; le pénultième marginé de testacé rougeâtre ; pygidium densément et fortement ponctué, avec un espace lisse au milieu. Jambes antérieures tridentées au côté externe ; épine interne aiguë.—Long. : 21 mill.

♂. Inconnu.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

La forme de la tête, la ponctuation des élytres, celle du pygidium, etc., la distinguent suffisamment.

Je n'ai vu qu'une ♀ de cette nouvelle espèce qui, si je ne me trompe, est jusqu'ici la seule du *G. Heteronychus* qui habite l'Océan-Pacifique, celles déjà connues provenant d'Afrique, de Madagascar et des Indes-Orientales. — C'est une acquisition intéressante pour la faune néo-calédonienne, déjà riche en Lamellicornes du groupe des Oryctites.

G. Xylonychus, *Mac Leay.*

14. Xylonychus Orpheus, *F.*

Pl. IX, fig. 16, 17.

♀? En-dessus d'un vert-clair, passant au jaune-verdâtre vers la base, le bord externe des élytres et tout le long de la suture ; assez brillant, surtout sur le corselet. Tête grosse, en trapèze renversé ; ponctuation très-écartée, fine ; épistome très-finement et densément ponctué, comme granuleux ; bord antérieur finement relevé, roussâtre. Corselet transversal, notablement convexe ; côtés formant un angle obtus au-dessous du premier tiers antérieur, très-finement rebordés ; base fortement sinuée et prolongée en arc de cercle régulier sur l'écusson ; angles antérieurs aigus, postérieurs droits, à ponctuation écartée, visible, plus fine sur le disque ; couvert sur tout son pourtour d'une pubescence hispide, blanche, courte et duveteuse. Écusson subtriangulaire, lisse. Élytres

assez convexes, un peu naviculaires, régulièrement élargies sur les côtés jusqu'au milieu où elles se rétrécissent, toutefois un peu plus larges à l'extrémité qu'à la base, avec douze stries (non compris la marginale), profondes, régulières, également distantes et marquées de points fortement imprimés en lignes; intervalles lisses, convexes; 1re. (suturale), 3e., 4e., 6e., 7e. et 11e. stries atteignant seules la base; extrémité coupée perpendiculairement, fortement rugueuse, et formant en-dessus une crête saillante; dans chaque strie, deux séries parallèles de petits poils blancs hispides implantés dans chacun des points. Dessous du corselet et de la poitrine verdâtre, couvert d'une pubescence blanche, cotonneuse; pointe sternale verte; abdomen métallique à reflets violacés, couvert de poils blancs sétiformes; pygidium mat, comme chagriné, revêtu en entier de petits poils sétiformes, très-denses, jaunes. Pattes antérieures ferrugineuses, les deux épines externes brunes; intermédiaires et postérieures vertes, jambes passant au vert-jaunâtre; tarses roux-ferrugineux. — Long. 25 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

L'exemplaire, probablement ♀, que je décris est le seul que M. Déplanche ait recueilli.

Le *X. Orpheus* est voisin de l'*Eucalypti* (Mac Leay), Boisd. (*Faune entom. de l'Océanie, Voy. de l'Astrolabe*, 2e. part., 1835, p. 186), qui se trouve à la Nouvelle-Hollande sur les *Eucalyptus;* c'est ce qui résulte de la comparaison avec les types. — Il en diffère toutefois par la forme de son corselet, sa ponctuation visible, la couleur du dessous du corps et des pattes, etc.

La description de M. Boisduval précitée me suggère une remarque incidente : notre savant collègue voudra bien me la pardonner, en considération des principes importants qu'elle rappelle, et que lui-même sait d'ordinaire si bien mettre en pratique.

Cette description, comme quelques-unes de celles de la *Faune de l'Océanie* (je parle des Coléoptères surtout), est d'une brièveté désespérante, mieux faite pour induire en erreur que pour tirer d'embarras. Rien n'importe plus pourtant à la science que les bonnes descriptions. L'exposé des caractères de tel genre inédit, de telle espèce nouvelle, en deux ou trois lignes et quelquefois moins, comme l'entend M. Motschulsky, par exemple, suffira-t-il jamais à exprimer les affinités, faire saisir les contrastes et les différences, marquer les points de comparaison ? Combien l'incertitude s'accroît-elle encore dans les genres nombreux en espèces, dans les espèces sujettes à de fréquentes variétés ? Les entomologistes regretteront donc que l'auteur, au lieu de décrire *toujours*, se soit borné *quelquefois* à indiquer les coupes génériques et spécifiques : en procédant autrement, il eût sans doute ajouté au mérite d'ailleurs incontestable de son livre. — Si, de toutes les descriptions, la plus brève doit être préférée, c'est à la condition qu'elle prenne d'abord pour base ce précepte du poète : *Paucis multa*, si bien enseigné par le grand législateur suédois, qui sut en faire des chefs-d'œuvre et de concision et d'exactitude. Il y a loin des termes laconiques de M. Boisduval aux longueurs alambiquées de tel monographe français que je pourrais citer; je m'efforcerai, pour ma part, de suivre ceux-là qui, préférant le moyen-terme, s'en tiennent sagement au *medium moderatumque consilium* des anciens.

G. Gnaphalopoda, *Reiche*.

Trois espèces découvertes par le P. Montrouzier, dans les petites îles de la Mélanésie voisines de Balade, entrent déjà dans ce genre, fondé dernièrement par M. Reiche (*Annal. Soc. entom. de France*, 1860, p. 269), et qui se place près des *Heteronyx* de M. Guérin.

Ce sont : *G. punctatissima,* Mtz. : îles Woodlark et Lifu ; — *leptopoda,* Mtz. : îles d'Art ; — et *varians*, Reiche : id.

L'espèce de la Nouvelle-Calédonie que je vais décrire est très-différente des deux premières sous tous rapports, et il suffit, pour s'en convaincre, de lire les descriptions ; elle ne l'est pas autant, à première, vue de la *varians* de M. Reiche (*Annal. Soc. entom.*, 1860, p. 271, n°. 66), si l'on s'en tient aux caractères simplement comparatifs et brièvement énoncés par cet excellent auteur. Je ne savais trop quel parti prendre, quand l'examen des types du P. Montrouzier est venu me tirer d'incertitude. Je remercie encore une fois M. Chevrolat qui a bien voulu se charger de cet examen, et me faire savoir que mon insecte était réellement nouveau.

15. Gnaphalopoda Deslongchampsii, *F.*

Pl. IX, fig. 18, 19.

En entier d'un rouge ferrugineux, à reflets verdâtres sur le corselet, l'écusson et la suture ; peu brillant ; assez convexe. Bouche et antennes rougeâtres. Tête subsemicirculaire ; épistome profondément et régulièrement échancré ; côtés relevés en crête saillante, marginés jusqu'au canthus oculaire, qui couvre le premier tiers antérieur des yeux ; en avant de ces derniers et ne les atteignant pas, un sillon transversal en arc de cercle effacé de chaque côté ; ponctuation de l'épistome très-forte, serrée, presque rugueuse ; celle du reste de la tête beaucoup plus fine et écartée. Corselet fortement transversal, moitié plus large que long ; bord antérieur liseré de noirâtre, sinué latéralement avant les angles antérieurs qui sont très-aigus ; bord postérieur sinué, s'avançant en arc de cercle régulier sur les élytres ; côtés très-arrondis, leur plus grande largeur au milieu, angles postérieurs droits, un peu relevés ; ponctuation assez forte, écartée, comme en

séries confuses. Écusson triangulaire, avec quatre ou cinq gros points en cercle. Élytres un peu plus larges que le corselet, subparallèles, régulièrement arrondies et presque tronquées à l'extrémité, notablement relevées aux épaules ; cinq ou six côtes très-faibles, et dans les intervalles des séries confuses de points assez gros, non confluents, moins marqués à l'extrémité ; strie marginale bien accusée, suture avec une série de points. Dessous ferrugineux, avec quelques reflets verdâtres sur la poitrine et l'abdomen ; celle-ci à ponctuation forte, égale ; segments ponctués seulement sur les côtés ; pygidium avec quelques séries confuses de gros points. Jambes plus foncées, les antérieures bidentées ; tarses longs, antérieurs plus clairs. —Long. : 12 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Un seul exemplaire.

Je dédie cette espèce à M. Eudes-Deslongchamps, naturaliste infatigable et secrétaire de notre Société Linnéenne. Ses travaux, connus de tout le monde savant, justifient assez cet hommage d'un élève qu'il veut bien honorer de son amitié.

BUPRESTIDES.

G. Stigmodera, *Eschs.*

16. Stigmodera macularia, *Donov. Epit. of Ins. New-Holl.*, p. 2.

Sa véritable patrie est la Nouvelle-Hollande. Les exemplaires de la Nouvelle-Calédonie sont plus grands, avec les élytres d'un jaune-paille, la ponctuation du corselet un peu plus écartée, les points bleus des élytres plus gros, plus confluents.

ÉLATÉRIDES.

G. Ludius, *Latr.*

17. Ludius Boisduvalii, *F.*

Pl. X, fig. 22, 23.

En entier d'un brun ferrugineux, avec les palpes, les antennes et les pattes plus claires. Allongé, subparallèle, rétréci également aux deux extrémités. Tête suborbiculaire ; bord antérieur relevé et caréné ; ponctuation très-fine et serrée, une faible impression ponctiforme au milieu, à la hauteur des yeux. Antennes d'un testacé pâle, atteignant en-dessous les hanches antérieures ; troisième article à peine plus long que le deuxième. Corselet robuste, convexe ; bord antérieur à peine échancré, presque droit ; base sinuée de chaque côté ; bords latéraux subparallèles, un peu arqués, se rétrécissant d'arrière en avant, où le corselet se trouve ainsi un peu plus étroit ; une dépression basilaire en forme d'accolade, dont la pointe élargie remonte sur le corselet, mais seulement jusqu'à la hauteur des carènes angulaires, et s'efface sur tout le disque ; ponctuation égale, fine et très-serrée. Écusson ovalaire, coupé droit à la base, densément et finement ponctué. Élytres peu convexes, faiblement et régulièrement rétrécies de la base à l'extrémité, où elles sont obtusément arrondies, pourvues chacune de huit stries peu profondes, quoique marquées dans toute leur longueur, ne paraissant pas ponctuées ; intervalles très-légèrement élevés, ponctués comme le corselet, les points presque en séries régulières ; bord externe sinué. Dessous à ponctuation serrée, extrêmement fine, surtout à l'abdomen. Pattes d'un ferrugineux pâle. — Long. : 15 millimètres.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Je dédie ce Ludiite à M. le docteur Boisduval, un des plus savants lépidoptéristes d'Europe, en souvenir du bienveillant accueil que j'ai reçu de lui.

Le présent Élatéride, très-différent de tous ceux décrits par le P. Montrouzier, me paraît appartenir aux *Ludius* proprement dits, dont il offre tous les caractères généraux. Toutefois, ne rentrerait-il pas dans les *Crepidomenus* d'Erichson, qui me sont inconnus en nature, et particuliers à la Tasmanie? — Je regrette que M. Candèze n'ait pas encore publié le quatrième volume de sa belle monographie, lequel doit traiter des Ludiites : sans doute il m'eût tiré d'incertitude.

G. MONOCREPIDIUS, *Eschs.*

18. MONOCREPIDIUS FERRUGINEUS, *Montrouzier* (Athous?). *Annal. Soc. entom. de France*, 1860, p. 256, n°. 39, ♂. —ELATER VARIABILIS, *Montr.*, *Faune de l'île de Woodlark*, p. 15 (1855), *verisimil.* ♀. —Long. : 14-15 mill.

Pl. IX, fig. 20, 21.

Les individus recueillis par M. Déplanche en Nouvelle-Calédonie ont été en partie brisés pendant le voyage. Cependant j'ai été assez heureux pour y trouver les deux sexes de cette espèces, dont le P. Montrouzier ne parle pas. Le ♂ et la ♀ présentent, dans la denticulation de l'extrémité des élytres, des différences notables; j'ai eu soin de les dessiner. Excepté à un fort grossissement, les élytres de la ♀, qui est plus petite, paraissent arrondies; et comme le R.-P. mariste convient lui-même, dans sa description du *ferrugineus*, qu'il ne diffère de son *variabilis* de Woodlark que par les élytres échancrées, je tiens volontiers les deux espèces pour identiques.

Quant au nom de *ferrugineus*, il est impropre en ce sens que la couleur *ferrugineuse* n'apparaît que chez les individus déflorés ; l'insecte frais est grisâtre, aspect qu'il doit à la pubescence longue et serrée qui le recouvre.

CLÉRIDES.

G. CORYNETES, *Herbst.;* NECROBIA, *Latr.*

19. CORYNETES RUFICOLLIS, *Fabr., Ent. syst.*, I, 230, 18.

Comme le *Dermestes vulpinus*, Fabr., cité plus haut, cet insecte est aujourd'hui répandu par tout le globe.

BOSTRYCHIDES.

G. XYLOPERTHA, *Guérin.*

20. XYLOPERTHA DOMINICANA, *Fabr., Syst. Eleut.*, 2, 280, 7 ♂. — APATE RELIGIOSA, *Boisd., Voy. de l'Astrol.*, 2, 460. — Fairm., *Faune de la Polynés.*, p. 112. — APATE MACROCERA, *Latr., Dej., Cat.*, 3, 334.

Cette *Xylopertha* bien connue, dont M. Chevrolat a récemment établi, comme je l'indique, la synonymie (*Annal. Soc. entom. de France*, 1861, p. 392), est devenue presque cosmopolite. On la trouve tout à la fois aux Indes, à Taïti, à la Nouvelle-Calédonie, à la Nouvelle-Hollande, dans l'île Maurice, etc.

OPATRIDES.

G. GONOCEPHALUM, *Muls.;* OPATRUM, *Fabr.*

21. GONOCEPHALUM OCHTHEBIOIDES, *F.*

Pl. X, fig. 24, 25.

Ailé, oblong-ovalaire, assez convexe, d'un noir mat.

Bouche d'un brun foncé. Antennes d'un brun fuligineux noirâtre, avec les deux premiers articles rougeâtres, atteignant les deux tiers du corselet; deuxième article très-court; troisième moitié plus long que le premier. Tête subsemicirculaire; épistome échancré, côtés sinués, yeux presque entièrement compris dans un canthus complet; vertex un peu élevé; en avant des yeux, une faible dépression transversale, très-finement granuleuse avec de petits poils sétiformes jaunes peu serrés. Prothorax subcordiforme, transversal, faiblement convexe; côtés largement déprimés, fortement arrondis, leur plus grande largeur au milieu; angles antérieurs marqués, postérieurs pointus; base sinuée; ponctuation et pubescence comme celles de la tête; poils moins nombreux, plus écartés. Écusson semi-circulaire, un peu brillant, finement granuleux. Élytres d'un tiers plus larges que le prothorax, parallèles, faiblement élargies aux deux tiers postérieurs, avec six stries très-faibles, ponctuées, égales; intervalles très-peu relevés, ayant chacun deux à trois séries de poils jaunes sétiformes, à granulations denses et très-fines, transversales; sinuées avant l'extrémité, qui est subacuminée; repli latéral avec deux courtes séries de granulations. Dessous noir mat; segments abdominaux finement granuleux. Pattes d'un noir fuligineux; tarses brun-foncé. — Long. : 8 1/2 à 9 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Les ailes de cet opatre sont très-développées et ont de beaux reflets verts et roses.

Son aspect, à part la taille qui est bien plus grande, est complètement celui d'un *Ochthebius*. — C'est une espèce distincte de toutes celles qu'a recueillies le P. Montrouzier (*O. caledonicum*, Chevr.; *australe*, Boisd.; *aterrimum*, *cristovallense*, Montr.), lesquelles, soit dit en passant, ne sauraient être distinguées sans les types, tant les descriptions sont insuffisantes.

ULOMIDES.

G. ANTIMACHUS, *Gistl.*; CERATUPIS, *Perty.*

22. ANTIMACHUS EMARGINATUS, *Montrouzier*, *Faune de l'île Woodlark*, p. 31, 1855 *(Tenebrio)*.—Et *Annal. de la Soc. entom. de France.*, 1860, p. 294, n°. 95 *(Uloma)*.

Pl. X, fig. 26, 27.

L'auteur n'ayant décrit que le ♂ de cette espèce et sa diagnose étant beaucoup trop brève, il y lieu d'ajouter ce qui suit :

♀ Forme des *Zabrus*, cylindrique, parallèle ; assez brillant. Tête semi-circulaire avec deux dépressions transversales : une antérieure derrière l'épistome, en arc de cercle ; l'autre postérieure, moins profonde, entre les yeux ; très-finement ponctuée sur l'épistome, plus fortement au milieu ; vertex lisse. Prothorax très-finement rebordé, à ponctuation très-fine, pas très-serrée. Écusson subtriangulairement arrondi, avec quelques points fins. Élytres avec huit stries dorsales ponctuées, bien marquées, un peu moins vers l'extrémité, les trois externes n'atteignant pas la base ; intervalles luisants, avec des points extrêmement fins, écartés. Segments abdominaux supérieurs striolés, inférieurs très-légèrement ponctués. Pattes rougeâtres, cuisses non renflées, jambes antérieures offrant sur leur bord externe six ou sept denticules faibles devenant graduellement plus gros vers l'extrémité. — Long. : 9 mill. 1/2.

G. ALPHITOBIUS, *Steph.*; HETEROPHAGA, *Redtenb.*

23. ALPHITOBIUS PICEUS, *Oliv* — MAURITANICUS, *Fabr.*, *Ent. syst.*, I, 113, 15 *(Tenebrio)*.

Cette espèce vit, à l'état de larve surtout, dans les ma-

tières farineuses, et doit à cette particularité d'être aujourd'hui répandue sur toute la surface du globe ; c'est ainsi qu'elle s'est introduite en France, où on la prend dans la cale des navires ou sur les quais de nos ports maritimes.

G. Calymmus (*Dej.*), *Faur.*

24. Calymmus Berardi, *Montrouzier. Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 289, n°. 82 *(Toxicum).*

Pl. X, fig. 28, 29.

Je ne connais pas les deux espèces brésiliennes sur lesquelles Dejean a fondé son *G. Calymmus* (*Catalogue des Coléoptères*, 3e. édit., p. 216, 1837), genre auquel doit se rapporter, dit-on, le *Toxicum Berardi* du P. Montrouzier. Ce que je puis affirmer, c'est que, contrairement à la remarque de ce dernier auteur, l'exemplaire ♂ que j'ai examiné présente, au bord interne des yeux, deux petites cornes obtuses comme chez les *Toxicum* proprement dits.

Quant à la description précitée, il convient d'y ajouter :

Corselet déprimé sur les côtés, qui présentent 10 à 15 dentelures très-régulières, égales ; finement chagriné avec des granulations élevées, peu nombreuses ; sur chaque élytre, depuis le milieu jusqu'aux bords latéraux, de fortes granulations moniliformes en séries. Abdomen finement granuleux. Tarses d'un brun-rougeâtre.

Le *G. Calymmus*, Dej., étant peu connu, j'ai cru devoir figurer les palpes et les antennes du *Berardi ;* ces dernières sont remarquables par leur massue élargie de trois articles seulement, dont les deux derniers sont peu distincts et comme soudés l'un à l'autre.

HÉLOPIDES.

G. STRONGYLIUM, *Kirby*; STENOCHIA, *Kirby*.

25. STRONGYLIUM VIRIDIPENNE, *Montrouzier*, *Faune de l'île Woodlark*, p. 32, 1855 (*Diaperis*). — *Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 298, n°. 102 (*Leptomorpha*).

Pl. X, fig. 30, 31.

La description de l'auteur dans les *Annales* étant suffisamment détaillée, je me contente d'y renvoyer. J'ajouterai toutefois quelques caractères essentiels :

La tête est couverte entièrement d'une ponctuation forte, presque rugueuse, très-serrée, plus écartée et plus fine sur l'épistome, qui est un peu brillant. Le troisième article des antennes est plus long que les deuxième et quatrième, qui sont égaux. Le prothorax et les élytres sont très-brillants; la ponctuation du premier est fine et écartée; les secondes ont chacune huit stries égales, bien marquées, les deux internes réunies à leur base; la strie suturale est très-courte. L'écusson est semi-circulaire, lisse. Le dessous est d'un brun-rougeâtre. L'abdomen est densément et très-finement ponctué.

Je n'ai vu que deux exemplaires de ce charmant Hélopide.

ŒDÉMERIDES.

G. NACERDES, *Schmidt*.

26. NACERDES GAUBILI, *Montrouzier*, *Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 309, n°. 119, ♀.

Pl. X, fig. 40, 41.

Comme la description citée a été faite sur des exemplaires

♀ seulement, je dirai quelques mots du ♂ qui figure, par un heureux hasard, dans l'envoi de M. Déplanche :

D'un fauve-pâle, avec quatre bandes longitudinales enfumées sur les élytres, ce qui les fait paraître pourvues chacune de quatre raies très-pâles, l'une suturale, les deux autres médianes, l'externe peu distincte. Yeux noirs, tout l'espace interoculaire brunâtre, enfumé. Tarses antérieurs dilatés notablement. — Long. : 18, 19 mill.

Un seul exemplaire.

Cette espèce est très-différente de coloration, mais très-voisine de forme de *N. Moorii*, Montr. (loc. cit., p. 307, n°. 117, pl. VII, fig. 8), dont le dessin donné aux *Annales* est très-exact. — Toutefois, la tête est plus grande, de la largeur du corselet, celui-ci est moins rétréci en arrière, les élytres sont plus étroites, plus parallèles, non divergentes à l'extrémité, les deuxième et onzième articles des antennes sont très-petits.

G. Lepturidea, *Fauv.*

Pl. X, fig. 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39.

Corps ailé, droit, subparallèle, à téguments coriaces. Tête cordiforme, à peine penchée, fortement rétrécie à la base, dégagée du prothorax. Mandibules assez longues, saillantes, fortement arquées, présentant vers l'extrémité une très-faible denticule peu visible, ne dépassant pas le labre, mais aussi longues que lui. Palpes maxillaires de trois articles, assez allongés, grand, premier et dernier à peu près égaux, plus longs que l'intermédiaire, dernier subsécuriforme, les deux autres renflés à l'extrémité. Palpes labiaux grêles, de trois articles, premier légèrement plus long que le deuxième, troisième notablement sécuriforme, plus grand. Menton prolongé un peu en pointe obtuse en avant, inférieurement arrondi en

demi-cercle. Labre assez grand, arrondi antérieurement, coupé carrément en arrière. Épistome en trapèze renversé, redressé de chaque côté en avant des yeux. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le prothorax, insérées en avant des yeux sous une élévation de l'épistome, de onze articles : les deux premiers courts, deuxième moitié plus court que le premier, troisième et quatrième allongés, assez étroits, quatrième un peu moins long que le précédent, mais plus large ; les suivants d'égale grandeur, élargis sur leur côté interne et comme sécuriformes. Yeux ovalaires, non échancrés, obliques, situés en-dessus de la tête, à facettes très-nombreuses. Prothorax suboviforme, mais tronqué et coupé carrément à la base ; bord antérieur fortement arrondi, semi-circulaire. Ecusson assez grand, triangulaire. Élytres d'un tiers plus larges et plus longues que le prothorax, coniques, à téguments solides. Saillie intercoxale assez longue, bien marquée, tronquée à l'extrémité. Abdomen cylindrique. Cuisses fortes, renflées ; jambes assez grêles ; tarses antérieurs et intermédiaires de cinq articles, postérieurs de quatre seulement. —*Leptura*, nom propre ; — εἶδος, *facies*, aspect.

Le renflement des cuisses postérieures paraît propre aux ♂.

Ce nouveau genre est extrêmement curieux et peut servir de type au caractère bizarre, si je puis m'exprimer ainsi, de la faune entomologique néo-calédonienne. Tandis qu'il tient des Pyrochroïdes par la forme de la tête, celle des palpes maxillaires et des antennes, des Lagriides par la forme analogue de son prothorax, son facies est entièrement celui des petites espèces du G. *Leptura* dans les Cerambycides et la saillie intercoxale et presque identique. Toutefois, le nombre des articles des tarses l'éloigne de prime-abord de ces derniers, et l'ensemble de ses caractères ne permet pas d'y voir autre chose qu'un Œdémeride, mais un Œdémeride fort singulier. — Il devra former un jour, je n'en doute pas,

une division particulière de cette famille, quand elle sera plus complètement étudiée.

27. Lepturidea Deplanchei, *F.*

En entier d'un noir profond, brillant, avec les élytres d'un testacé rougeâtre. Labre et toute la tête à ponctuation grosse, peu serrée ; une dépression transversale, semi-circulaire, en avant des antennes, limitant en arrière l'épistome. Corselet subcylindrique, convexe, paraissant lisse, mais couvert de petits points écartés, plus nombreux en arrière ; côtés s'élargissant jusqu'au premier tiers antérieur, ensuite un peu rétrécis obliquement jusqu'à la base, qui est très-finement marginée ; au milieu de celle-ci, une fossette allongée, très-profonde, bien limitée. Écusson très-finement ponctué. Élytres moins brillantes, obtusément arrondies au sommet ; une dépression humérale en forme de sillon ; strie suturale marquée ; pourvues chacune de sept à huit lignes de petites stries effacées ; intervalles très-finement striolés en travers. Dessous à ponctuation très-fine. — Long. : 7 1/2 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Je dédie cette remarquable espèce au zélé naturaliste qui l'a recueillie, en témoignage de ma reconnaissance pour les nombreuses communications que je lui dois.

CURCULIONIDES.

G. Aræcerus, *Schoenh.*

28. Aræcerus insularis, *F.*

Pl. X, fig. 42, 43.

Ovalaire, subcylindrique, convexe. D'un noir fuligineux mat ; élytres un peu brillantes quand la pubescence est en-

levée. Tête grande, subquadrangulaire; un très-faible repli marginal jusqu'au-devant des antennes; rostre peu distinct, très-court, faiblement arrondi en avant; mandibules fortes, saillantes, d'un brun-noir. Ponctuation forte et rugueuse, mais cachée sous une pubescence d'un blanc-jaunâtre, longue et serrée. Bouche rougeâtre. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, grêles, d'un testacé rougeâtre avec les 9e., 10e. et 11e. (?) articles d'un brun-noirâtre : 1er. assez long, plus grand que le 2e., 3-8 filiformes, 9 et 10 aplatis et plus larges, formant avec le suivant (1) une petite massue. Corselet transversal, très-régulièrement semi-circulaire, non rétréci en arrière, très-convexe; angles antérieurs effacés, postérieurs droits; base coupée carrément, un peu sinuée, infléchie au milieu; ponctuation forte, serrée et rugueuse; pubescence très-dense, d'un blanc-jaunâtre. Écusson indistinct. Élytres parallèles, convexes, à peine rétrécies en arrière, où elles sont fortement arrondies et un peu échancrées, relevées à la base en une sorte de petite carène transversale; stries fortement ponctuées, régulières, égales avec les intervalles à ponctuation dense et bien marquée; strie suturale atteignant le premier tiers antérieur; marbrées de fascies d'un blanc-jaunâtre formées par une pubescence longue et serrée. Dessous très-finement ponctué, finement pubescent. Cuisses brunes, rougeâtres à l'extrémité; jambes rougeâtres, annelées de brun; extrémité de chaque article des tarses brunâtre. — Long. : 4 1/2 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Doit se placer auprès de l'*A. Vieillardi*, Montr. (*Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 873, no. 129. — *Urodon*), mais en est très-distinct de forme, de couleur,

(1) Le 11e. article manque chez l'exemplaire unique que je possède.

etc. — Il est probable que les exemplaires immatures ont, notamment sur les élytres, des taches ferrugineuses; celui que j'ai examiné n'en présentait que de très-faibles traces, visibles seulement sous un certain jour et aux endroits complètement dépouillés de pubescence.

M. Chevrolat a bien voulu m'apprendre que l'*A. insularis* figurait dans les derniers envois du P. Montrouzier, mais qu'il n'avait pas été décrit par lui.

Trib. BRACHYDÉRITES.

Gen. BALADÆUS, *Fauv.*

Pl. X, fig. 44, 45.

Caractères généraux des Brachydérites. Tête penchée, oblique, à peu près plane en-dessus; déprimée de chaque côté en-dessous des yeux. Rostre épais, court, fort, subparallèle, échancré au milieu du sommet, divisé en-dessus par un sillon. Antennes insérées avant son extrémité, de la longueur de la tête et du prothorax, de douze articles, mais paraissant de onze seulement, le dernier étant peu distinct; scape allongé, en massue; 2e. article plus gros, mais plus court que le 3e.; articles 4-8 petits, égaux; massue forte, ovalaire, de 4 articles, dernier très-petit et à peine visible. Sillons antennaires subréniformes, assez longs. Yeux petits, saillants, latéraux, un peu ovalaires. Corselet cylindrique, parallèle; disque inégal. Écusson extrêmement petit, à peine visible, arrondi. Élytres ovalaires, acuminées, tronquées à la base, plus d'un tiers plus larges que le prothorax; épaules obtusément arrondies; strie suturale large, profonde; couvertes de nodosités en séries, plus fortes en arrière. Pattes robustes, assez courtes; cuisses renflées, jambes antérieures légèrement arquées; tarses de 4 articles, robustes, 3e. fortement

bilobé. — *Balade*, nom que les naturels donnent à la Nouvelle-Calédonie.

Différences sexuelles inconnues; sans doute les antennes plus courtes chez les ♀.

Ce genre se rapproche beaucoup des *Cyphus* et *Platyomus*, Schoenh., de l'Amérique méridionale par la forme de la tête, du scape, les pattes robustes, les jambes antérieures légèrement arquées, les gibbosités des élytres, etc. D'un autre côté, par sa forme générale, surtout celle de la tête et du rostre, la longueur des articles des antennes, la structure de la massue, celle des tarses, il a de grands rapports avec les *Sitones* d'Europe et quelques coupes exotiques voisines.—Je propose, en conséquence, de le placer entre les uns et les autres.

29. Baladæus Urvillei, *F.*

Ovale-oblong. En entier d'un gris-blanchâtre, mat, avec des espaces très-faiblement verdâtres; couvert de fines écailles très-serrées, paraissant avoir des reflets argentés à un fort grossissement et cachant entièrement la ponctuation. Tête courte, en triangle obtus au sommet. Antennes d'un brun-foncé, massue d'un brun-noirâtre. Bouche noire. Rostre limité en arrière par une dépression transversale de la tête, sillonné au milieu; une dépression sous-orbitaire s'avançant latéralement jusqu'à son extrémité. Corselet moitié plus long que large, pas plus large en arrière qu'en avant, convexe, coupé carrément à la base, côtés très-faiblement arrondis; sur le disque, des inégalités qui forment comme deux dépressions transversales, l'une antérieure, l'autre postérieure. Élytres à stries bien marquées dès la base, paraissant rougeâtres dans les espèces dénudées; ponctuation profonde, mais cachée sous la pubescence écailleuse; entre les deuxième et

troisième stries (non compris la suturale), dans la région basilaire, un petit tubercule très-obtus de chaque côté; plus bas, dans le même intervalle, deux autres tubercules: le premier faible, en-dessous du milieu, précédé en dehors, au milieu des élytres, d'une autre élévation obtuse; le deuxième en-dessus de la troncature de celles-ci, le plus gros, en forme de carène allongée, très-saillant. Dessous blanchâtre, plus clair. Cuisses notablement dilatées au milieu, jambes très-faiblement élargies au sommet, un peu rougeâtres; tarses rougeâtres. — Long.: 6 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Un seul exemplaire.

A la mémoire de l'intrépide et infortuné navigateur, Dumont-d'Urville, une des gloires de la Normandie, à qui l'entomologie en particulier doit de belles découvertes dans l'hémisphère austral.

G. ORTHORHINUS, *Schoenh.*

30. ORTHORHINUS CENTURIO, *Montrouzier*, *Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 884, n°. 146.

Pl. X, fig. 46, 47.

Ainsi que l'ont pensé avec raison les annotateurs de la faune de la Nouvelle-Calédonie (*loc cit.*, p. 885, *in not.*), l'*O. centurio* est une espèce très-distincte du *cylindricus*, Montr. (*Ibid.*, n°. 145); seulement il convient d'ajouter quelques mots à la diagnose en trois lignes de l'auteur:

Remarquable à première vue par les petits tubercules gemmiformes, lisses et brillants, en séries sur les élytres, dont il est couvert en-dessus. Milieu du rostre, depuis les yeux, offrant une ligne jaune-blanchâtre; ponctuation de celui-ci forte et assez écartée en-dessous. Antennes d'un noir-bru-

nâtre, troisième article moitié plus court que le deuxième. Corselet bombé, conique; côtés ayant leur plus grande largeur un peu au-dessous du milieu, à peine rétréci de ce point à la base. Écusson semi-circulaire. Élytres de la largeur du corselet, subcylindriques, parallèles, obtusément acuminées au sommet; une bande médiane transversale, blanche, en forme de chevron, élargie sur les côtés. Dessous à longue pubescence blanchâtre. Pattes allongées; tarses garnis en-dessous de larges brosses de poils.—Long. : 10 mill.

Trib. BARIDITES.

Gen. TRIGONOPTERUS, *Fauv.*

Pl. X bis, fig. 51, 52, 53, 54, 55, 56.

Corps luisant, suboviforme, avec les élytres fortement et régulièrement coniques. Tête assez petite, peu convexe. Rostre épais, court, parallèle, peu arqué, non séparé de la tête par un étranglement, avec des carènes médianes en-dessus, reçu dans un canal profond, bien marqué de la poitrine. Antennes de 11 articles visibles, scape renflé au sommet, 2e. article presque moitié plus long que le 3e., 4-6 égaux, moniliformes, 7-10 graduellement élargis pour former une massue ovalaire, 11e. petit. Sillons antennaires un peu obliques. Yeux non saillants, très-visibles en-dessus de la tête. Corselet en cône tronqué, cylindrique, très-convexe; côtés à peine rétrécis à la base, sinués en avant; couvert d'une ponctuation grosse, rugueuse, égale. Écusson entièrement nul. Élytres régulièrement coniques, très-convexes, très-largement repliées sur les côtés où elles sont sinuées et déprimées, arrondies au sommet; tout le long de la base, une fine carène transversale, derrière laquelle sont des fossettes d'où partent des stries; quatre fossettes humérales très-grandes,

ponctiformes; pas de strie suturale; strioles très-faibles, écartées, à points très-espacés. Pattes longues, robustes; cuisses renflées, jambes avec une épine au sommet; tarses larges, de trois articles, troisième fortement bilobé. — Τρίγωνον, triangulaire, πτερόν, aile.

Différences sexuelles inconnues.

Genre extrêmement remarquable, qui joint au facies général et au mode de ponctuation des *Baridius*, Sch., d'Europe, la forme triangulaire des élytres (quoique à un degré moindre), et un peu celle des antennes et des pattes des *Centrinus*, Sch., américains. — Très-distinct par sa massue antennaire de 4 articles, son rostre assez court, robuste, peu arqué, presque de la largeur de la tête, qui n'est pas étranglée, le canal profond de la poitrine, l'absence complète d'écusson, les élytres coniques, le renflement des cuisses, etc.

31. TRIGONOPTERUS INSIGNIS, *F.*

D'un noir profond, brillant, moins sur la tête et le prothorax à cause de la ponctuation. Antennes d'un brun-foncé. Rostre robuste; en-dessus, trois carènes longitudinales lisses, peu saillantes, commençant à la hauteur des yeux et atteignant presque l'extrémité; la médiane droite, les latérales sinuées au milieu; au-dessous du sillon antennaire, une autre carène sinuée raccourcie; intervalles à ponctuation rugueuse, transversale; vertex à ponctuation forte, peu serrée. Corselet à côtés parallèles, fortement rétrécis en avant; ponctuation très-forte, égale, comme en séries; points formant autant de petites fossettes; sur le milieu du disque, une sorte de petite carène longitudinale. Élytres à peine plus larges à la base que le prothorax, très-convexes, gibbeuses, ayant chacune six strioles dorsales, égales, distantes et parallèles, très-fines, marquées de petits points très-espacés; 7ᵉ. et 8ᵉ. sub-

humérales, réunies en arc de cercle avant la base des élytres qu'elles n'atteignent pas ; l'externe formée seulement de cinq fossettes humérales très-grandes ; extrémité des élytres densément et finement ponctuée, séries de points confuses dans le sens des strioles. Abdomen en ellipse, finement ponctué, plus fortement et en séries transversales à la base des segments. Pattes à ponctuation forte, en lignes parallèles. — Long. : 3 3/4 mill.

M. Déplanche a rapporté un seul exemplaire de ce singulier Curculionide.

Trib. CRYPTORHYNCHIDES.

Gen. MECHISTOCERUS, *Fauv.*

Pl. X bis, fig. 57, 58.

Caractères généraux des *Cryptorhynchus*. Corps oblong-ovalaire, également rétréci aux deux extrémités, notablement convexe ; angles huméraux effacés. Tête à peu près plane en-dessus ; yeux non saillants, petits, latéraux, cachés en partie sous le corselet. Rostre grêle, très-long, arqué, finement caréné en-dessus. Antennes insérées un peu au-delà du milieu, très-longues, de 11 articles ; ceux-ci (les deux premiers exceptés) larges, légèrement perfoliés, couverts de poils longs et serrés ; scape très-long, grêle, en massue au sommet ; 2e. d'un tiers plus court que le 3e., 3-6 subconiques, larges, 7e. plus court, 8e. subglobuleux ; massue grande, allongée, ovalaire. Sillons antennaires un peu obliques. Corselet conique, à peine convexe, dépourvu de tubercules. Écusson médiocre, semi-circulaire. Élytres convexes, également dépourvues de tubercules, de la largeur du corselet à la base, subacuminées au sommet, avec dix séries parallèles, égales, de points enfoncés, assez écartés ; suturale mieux marquée. Poitrine

canaliculée. Pattes plus longues que chez les *Cryptorhynchus*, cuisses fortement renflées, épineuses vers le milieu au bord interne, jambes très-faiblement arquées, tarses robustes, 3e. article fortement bilobé. —*μηκίστον*, très-long, *κέρας*, antenne.

Différences sexuelles inconnues.

Genre intermédiaire aux *Cratosomus*, Sch., du Sud-Amérique et aux *Cryptorhynchus*, Illig., et qui mérite d'en être distingué spécialement par son rostre grêle, très-long, la forme de ses antennes allongées, élargies, hispides, celle de la massue très-longue, les pattes plus grandes, etc.

J'y rapporte le seul :

32. Mechistocerus impressus, *Montrouzier, Annal. de la Soc. entom. de France*, 1860, p. 891, n°. 157 (*Cœlosternus*).

Cet insecte, dont la description citée est très-suffisante, doit être commun à la Nouvelle-Calédonie, car j'en ai vu un assez grand nombre d'exemplaires. — C'est à Art, petite île voisine, que le P. Montrouzier en avait recueilli les types. Suivant lui, l'espèce s'y trouverait très-fréquemment sur les vieux bois.

G. Cryptorhynchus, *Illig.*

33. Cryptorhynchus pacificus, *F.*

Pl. X bis, fig. 59.

Petit, ovale-oblong. D'un noir-fuligineux, mat. Antennes brunâtres. Rostre un peu plus long que la tête et le corselet, brillant en-dessus, avec quelques faibles sillons ponctués, parallèles. Tête légèrement convexe, ponctuation invisible sous de très-fines écailles très-serrées. Corselet convexe, finement granuleux, conique; bord antérieur arrondi, arqué; côtés sinués notablement au premier tiers an-

térieur, où le disque est largement et transversalement déprimé, élargis ensuite, de sorte que leur plus grande largeur est aux angles postérieurs; base sinuée; obliquement de chaque côté du disque, une élévation formée de poils jaunâtres, longs et serrés. Écusson petit, semi-circulaire. Élytres assez convexes, en ovale court; épaules saillantes, régulièrement, mais peu élargies jusqu'au-delà du milieu, rétrécies ensuite et subacuminées au sommet; séries dorsales également distantes, formées de gros points écartés, confondues vers les côtés; intervalles très-finement rugueux; sur chacune, trois petites nodosités transversalement à la même hauteur dans la région basilaire; une autre allongée, oblique, au milieu sur le disque, paraissant formée de trois tubercules, dont le plus inférieur, qui est le plus gros, est situé dans l'intervalle des première et deuxième stries; ces nodosités couvertes de poils écailleux jaunâtres; immédiatement en-dessous, dans la région antéterminale, une bande transversale irrégulière, formée de poils écailleux jaunâtres, élargie sur les côtés. Dessous à ponctuation peu visible sous la pubescence. Pattes à pubescence écailleuse jaunâtre. — Long. : 5 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Espèce reconnaissable notamment à la bande transversale jaunâtre de ses élytres, la disposition de leurs tubercules, la forme du corselet, etc. — Je n'en ai vu que deux exemplaires.

G. COPTORHINUS, *Guérin.*

34. COPTORHINUS DORSALIS, *Boisd. Faune entom. de l'Océanie,* II, p. 434 (*Camptorhynchus*). — CAMPTORHYNCHUS ARTENSIS? *Montrouzier. Annal. de la Soc. entom. de France,* 1860, p. 895, n°. 165.

Pl. X, fig. 48, 49, 50.

Ce Curculionide est reconnaissable à sa forme subcylin-

drique, la tache semi-ovalaire noirâtre du corselet, celle des élytres, et les stries de ces dernières formées de larges fossettes en séries avec les intervalles carénés en arrière. Les antennes sont élargies à partir du 8e. article. L'écusson est grand, subquadrangulaire. Les cuisses ont une forte dent au milieu de leur bord interne, les jambes un crochet aigu à leur sommet.

Suivant le P. Montrouzier, on le trouve fréquemment dans les maisons, où il trahit sa présence par un bruit presque semblable à celui du Criquet, qu'il produit par le frottement très-rapide des segments abdominaux contre les élytres.

L'envoi de M. Déplanche contient un autre *Coptorhinus* qui me paraît nouveau ; toutefois, comme il est arrivé brisé en partie et échappe à tout examen, je me borne à signaler son existence à ceux qui exploreront tôt ou tard la Nouvelle-Calédonie.

CÉRAMBYCIDES.

G. Acideres, *Guérin.*

35. Acideres Rigaudi, *Guérin. Revue et mag. de zool.*, 1858, p. 82 (♂♀). — Phyllomorpha Rigaudii, *Montr. Annal. de la Soc. entom. de France*, 1861, p. 279, no. 240.

Pl. X bis, fig. 61.

Rare et belle espèce que M. Déplanche n'a prise que deux fois et qui est reconnaissable à première vue aux nervures et aux six taches oblongues brunes de ses élytres.

G. Macrotoma, *Serv.*; Remphanus, *Waterh.*

36. Macrotoma Fairmairei, *Montrouzier. Annal. de la*

Soc. entom. de France, 1861, p. 280, n°. 241 (*Mallodon*).

Pl. X bis, fig. 60.

Deux individus ♂ et ♀ seulement se trouvaient parmi les insectes envoyés; encore ont-ils été en partie brisés dans le voyage.

La larve, la nymphe et l'insecte parfait de ce grand Longicorne sont très-recherchés des naturels; la nymphe surtout, qu'ils mangent crue, passe, en Nouvelle-Calédonie, pour un mets délicieux.

G. DIATOMOCEPHALA, *Blanch.* — NYCTIPETA, *Esch.* — HESPEROPHANES, *Dej.*, *partim.*

37. DIATOMOCEPHALA LIFUANA, *Montrouzier. Annal. de la Soc. entom. de France*, 1861, p. 276, n°. 234, ♂ (*Callidium*). — Et CALLIDIUM LUTEUM, *Montr.* (*op. cit.*, *in not.*) ♀.

Pl. X bis, fig. 62, 63.

Je n'ai vu que des ♀ de cette Callidie, lesquelles doivent, par suite, être rapportées au *C. luteum* du P. Montrouzier. Les antennes, dans ce sexe, ne sont guère plus longues que le corps.

Il est probable que les ♂ sont beaucoup plus rares, comme cela a lieu, par exemple, chez un grand nombre de Lamiaires indigènes et exotiques.

Ile Lifu (Montrouzier). — Nouvelle-Calédonie (Déplanche).

Trib. MESOSITES.

Gen. PROSACANTHUS (Blanch. ined. (1)), *Fauv.*; — COPTOPS, *Dej.*, *partim.*

(1) Catalogue de la collection entomologique du Muséum (partie inédite).

Pl. X bis, fig. 64, 65, 66, 67.

Corps parallèle, assez large, convexe. Tête verticale, plane, un peu inclinée en-dessous, grosse et courte. Mandibules robustes, larges, arquées en quart de cercle, sans dent au bord interne. Palpes maxillaires assez longs, 1er. article subtriangulaire, 2e. d'un tiers plus petit, 3e. de moitié plus long, à peu près fusiforme, subacuminé. Palpes labiaux allongés, dernier article de la longueur du précédent, fusiforme. Lèvre inférieure faiblement élargie, un peu ciliée antérieurement. Yeux entièrement divisés en deux au milieu par le nœud basilaire des antennes. Antennes de la longueur du corps environ chez le ♂, notablement plus courtes que lui chez la ♀, à peine ciliées, les quatre premiers articles assez forts : 1er. article robuste, renflé, 2e. très-petit, 3-4 plus longs que le 1er., 4e. notablement arqué en dehors, 5-11 grêles, étroits, ensemble de la longueur des 4 précédents, graduellement un peu plus courts vers l'extrémité. Corselet fortement transversal, subcylindrique, ayant de chaque côté, un peu en-dessous et près du bord antérieur une petite dent aiguë. Écusson court, large, semi-circulaire. Élytres plus larges que le corselet, coupées carrément aux épaules, arrondies au sommet. Pattes égales, courtes ; cuisses légèrement renflées ; tarses élargis. — *πρὸ*, en avant, *ἄκανθα*, épine.

Genre inédit, démembré des *Coptops* de Dejean et voisin des *Prosoplus*, Blanchard (*Voyage au pôle sud, Zool.*, IV, p. 290), dont il diffère par la forme des antennes, qui sont plus courtes et non visiblement ciliées, les palpes maxillaires à dernier article terminé en pointe, l'épine des côtés du corselet située tout-à-fait en avant, etc.

38. Prosacanthus Chevrolati, *F.*

En entier d'un noir fuligineux, couvert d'une pubescence

serrée et longue, d'un gris très-faiblement violâtre, principalement sur les élytres, avec de petites touffes de poils d'un jaune-clair placées irrégulièrement. Bouche et palpes d'un brun-rougeâtre. Tête un peu plus étroite que le corselet, subquadrangulaire en avant, déprimée faiblement dans son milieu pour former un petit sillon médian vertical; pubescence jaunâtre, longue, beaucoup plus épaisse que sur le reste du corps, cachant la ponctuation. Antennes annelées de grisâtre et de jaunâtre, 1er. article renflé, 3e. et 4e. à peu près d'égale longueur, bien plus longs que le 1er. Corselet arqué en avant, marginé et déprimé transversalement à la base; côtés très-faiblement élargis; pubescence jaune formant sur le disque à peu près quatre raies parallèles; intervalle des deux médianes laissant libre une sorte de petite ligne lisse peu visible; ponctuation grosse, égale, paraissant un peu rugueuse. Écusson lisse. Élytres notablement plus larges que le corselet, parallèles, régulièrement arrondies au sommet, finement sinuées latéralement; suture très-faiblement élevée en arrière; tout le tiers basilaire et les côtés, jusqu'au-delà du milieu, couverts de gros points profonds, assez écartés; touffes jaunâtres devenant plus nombreuses sur les côtés vers le milieu, s'arrêtant obliquement pour former une ligne nette qui remonte sur le disque des élytres, et délimite sur toute leur moitié supérieure un ovale court, régulier, couvert d'autres touffes de poils jaunâtres, égales, à ponctuation fine, très-écartée. Dessous à pubescence jaunâtre plus longue, plus serrée. — Long. : 11-12 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Trois individus seulement ont été pris par M. Déplanche. — Envoyé, mais non décrit par le P. Montrouzier.

Je dédie cette espèce à M. Chevrolat, un de nos premiers entomologistes, en témoignage de ma reconnaissance pour les obligeantes communications que je dois à son amitié.

G. LEPTONOTA, *Montrouzier.*

39. LEPTONOTA ALBOVITTATA, *F.*

Pl. X bis, fig. 68, 69, 70.

Étroite, allongée, cylindrique. D'un beau bleu métallique foncé, tachetée et rayée de blanc; peu brillante. Bouche et palpes noirâtres; yeux d'un beau cuivreux métallique. Antennes de la longueur du corps, violacées; 1er. article robuste et renflé à la base, 2e. très-petit, 3e. d'un tiers plus long que le 1er.; 7e. et 8e. d'un jaune-orangé. Tête verticale, de la largeur du corselet, relevée de chaque côté sur les yeux, déprimée largement au milieu qui offre un petit sillon vertical; pubescence blanchâtre, longue, mais écartée; ponctuation indistincte. Corselet presque moitié plus long que large, parallèle, à peine plus large à la base, cylindrique, déprimé transversalement avant le premier tiers antérieur, plus largement avant la base, faiblement à la base même; marges antérieure et postérieure cerclées de cuivreux. Écusson en arc de cercle, à pubescence blanche. Élytres notablement plus larges que le corselet, allongées, coniques, largement échancrées au sommet sur la suture; à l'angle externe une petite dent, angle interne presque tronqué; paraissant à un fort grossissement légèrement chagrinées vers la base et marquées de deux très-fines séries dorsales de points; sur chaque élytre, deux petites raies blanches, étroites, l'une suturale, l'autre discoïdale, ne commençant qu'au premier tiers antérieur, où la suturale paraît interrompue; deux taches blanches oblongues à la base, l'une en-dessus, l'autre en-dessous de l'épaule, deux autres marginales, plus bas. Dessous maculé de blanc, largement sur la poitrine et vers la base des élytres; segments abdominaux ayant chacun deux taches

latérales. Pattes peu allongées ; cuisses renflées. — Long. : 8 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Cette gentille Saperde est voisine de *Leptonota tristis*, Montr. (*Annal. de la Soc. entom. de France*, 1861, p. 289, n°. 251), mais en diffère par la taille beaucoup plus petite, les lignes blanches autrement disposées, les 7e. et 8e. articles des antennes orangés, etc.

CHRYSOMELIDES.

G. Lema, *Fabr.*

40. Lema bletiæ (Montr.) *Lucas. Annal. de la Soc. entom. de France*, 1861, p. 298, n°. 270.

Pl. X bis, fig. 71.

Rapportée en nombre. — Doit être commune à la Nouvelle-Calédonie.

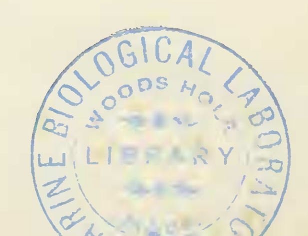
Chez quelques exemplaires, les élytres sont obscures.

G. Chalcoplacis, *Chevr.*

41. Chalcoplacis antipodum, *F.*

Pl. X bis, fig. 76.

Ovale-oblong, convexe, subnaviculaire, brillant. D'un rouge sanguin foncé avec de beaux reflets bleus plus intenses sur le corselet et les côtés des élytres. Palpes, épistome, antennes et pattes plus clairs ; mandibules noires. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, grêles ; 1er. article gros, 2e. plus petit que le 3e., 3-4 égaux, les suivants plus longs, devenant insensiblement plus larges. Tête plane, large, à ponctuation assez forte, écartée ; au milieu, une sorte



de ligne triangulaire dont le sommet s'appuie sur la base du corselet. Celui-ci fortement transversal, moitié plus large que long, convexe ; bord antérieur comme relevé; côtés très-finement marginés, arrondis jusqu'au dernier tiers postérieur où ils se rétrécissent notablement ; angles antérieurs droits, postérieurs très-obtus ; ponctuation un peu moins forte que sur la tête, un peu plus écartée, nulle sur les côtés ; une ou deux taches rembrunies, peu visibles, sur le disque. Écusson subsemi-circulaire, finement ponctué, paraissant violacé. Élytres un peu plus larges que le prothorax, naviculaires, marginées et sinuées latéralement, rétrécies en ovale régulier de la base au sommet, où elles sont notablement relevées et rebordées ; épaules saillantes, lisses ; des lignes parallèles, serrées de gros points en quinconce, plus forts sous les épaules, paraissant former des rugosités transversales ; deux stries subhumérales, l'externe arquée, s'arrêtant avant le milieu ; suture d'un bleu-brunâtre foncé. Dessous rougeâtre, imponctué. — Long. : 6 à 7 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Chez les ♀, la taille paraît en général plus grande, la ponctuation est moins forte, les stries subhumérales sont moins marquées.

Les individus immatures sont d'un jaunâtre testacé avec la tête et le corselet rougeâtres ; les reflets bleus sont très-faibles et visibles seulement sous un certain jour.

Recueillie en nombre. — Doit être assez commune.

G. ADIMONIA, *Laichart.*

42. ADIMONIA CALEDONICA, *F.*

Pl. X bis, fig. 72, 73.

Suboviforme, élargi en arrière, assez luisant. D'un testacé

rougeâtre. Mandibules noires à partir du milieu. Palpes et antennes rougeâtres. Celles-ci plus longues que la moitié du corps, assez fortes; 1er. article renflé, 2e. et 3e. très-petits, subégaux, 4e. aussi long que le 1er., les suivants égaux entre eux, un peu plus courts. Yeux noirs. Tête grosse, faiblement convexe, un sillon médian du vertex à l'épistome. Corselet fortement transversal, peu convexe, moitié plus large que long, en trapèze renversé; base sinuée, côtés marginés, très-arrondis; angles postérieurs obtus, relevés; disque inégal, deux impressions larges, profondes, de chaque côté; ponctuation à peine distincte et seulement en arrière. Écusson grand, trapézoïdal, à longue pubescence, imponctué; une tache brunâtre vers le sommet. Élytres d'un tiers plus larges que le corselet, assez convexes, parallèles, marginées et sinuées latéralement, relevées aux épaules; ayant chacune cinq carènes dorsales, égales, alternant avec cinq autres carènes plus faibles; tous les intervalles offrant deux séries de points très-serrés, transversaux; extrémité fortement arrondie, subtronquée. Dessous à pubescence serrée jaunâtre, comme argentée, un peu enfumé sur les côtés du corselet; les deux premiers segments abdominaux avec une bande latérale noire atteignant le milieu, 3e. n'ayant qu'une tache triangulaire de même couleur. — Long. : 9 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

G. MONOLEPTA, *Chevr.*

43. MONOLEPTA SEMIVIOLACEA, *F.*

Pl. X bis, fig. 74, 75.

Oblong-ovalaire, gibbeux sur les élytres; tête et corselet penchés. Testacé, un peu mat. Bouche, palpes, épistome et yeux noirs. Tête d'un testacé rougeâtre, à peine convexe; une ligne transversale en accolade à la hauteur des yeux.

Antennes d'un testacé rougeâtre, rembrunies à partir du 4e. article, plus longues que la moitié du corps; 1er. article long, en massue, 2e. moitié plus petit, 3e. presque de la longueur du premier. Corselet d'un testacé rougeâtre, peu convexe, notablement plus large que la tête, transversal, d'un tiers plus large que long, finement rebordé; côtés arrondis régulièrement, un peu rétrécis vers la base qui est en arc de cercle, sinuée au-dessus de l'écusson; angles postérieurs largement obtus; ponctuation nulle. Écusson grand, triangulaire, très-finement ponctué, violacé. Élytres d'un jaunâtre très-pâle, d'un tiers plus larges que le corselet, gibbeuses, relevées en deux petites bosses dans la région basilaire près de la suture; en ovale court, très-finement rebordées; épaules marquées, un peu élargies d'avant en arrière, obtusément arrondies et comme tronquées au sommet qui est échancré; ponctuation formée de points extrêmement fins et serrés; le long de la suture, en avant, une tache violacée mal définie dans une sorte de dépression oblongue. Dessous à ponctuation extrêmement fine; poitrine et abdomen violacés. Pattes allongées; cuisses de la couleur des élytres; jambes et tarses d'un violacé-rougeâtre. — Long. : 6 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Deux exemplaires.

On remarque parfois un petit trait transversal noirâtre au milieu de la base du corselet.

Cette espèce et les deux précédentes sont les seuls représentants connus jusqu'ici des *G. Chalcoplacis*, *Adimonia* et *Monolepta* dans l'archipel calédonien.

EROTYLIDES.

G. Episcapha, *Lac. Mon.*

Insectes vivant dans les champignons.

Les deux espèces ci-après de ce beau genre, les seules signalées à la Nouvelle-Calédonie, sont très-faciles à distinguer *primo visu* par la coloration de l'abdomen :

A. Abdomen noir, les deux derniers segments rouges. Reichei.
B. Tous les segments abdominaux rouges. . . . . Austrocaledonica.

44. Episcapha Reichei, *F.*

Pl. X bis, fig. 77.

Subparallèle, en ovale allongé, régulièrement convexe. D'un noir profond, varié de rouge : brillant. Tête noire, très-finement et densément ponctuée. Antennes dépassant la moitié du corselet, les trois derniers articles largement en massue. Corselet trapézoïdal, peu convexe, angles antérieurs pointus, postérieurs droits; côtés presque droits, très-finement marginés ; base profondément sinuée ; ponctuation extrêmement fine, serrée ; rouge, excepté à la base au-dessus de l'écusson, où le noir forme une large tache transversale subquadrangulaire. Écusson petit, moins large que chez les autres espèces. Élytres dépassant un peu la base du corselet aux épaules, régulièrement rétrécies vers le sommet qui est obtusément arrondi, rebordées et un peu sinuées latéralement ; pourvues chacune de trois taches rouges : l'une dans le 1er. tiers basilaire, très-large, émettant en-dessus une pointe qui atteint la base du corselet ; l'autre au-delà du milieu, transverse, comme en demi-lune ; la 3e. presque au sommet, en forme de gros point ; séries de points noirs des élytres assez visibles, effacées à la base ; suture déprimée en arrière, où elle est pourvue d'une strie profonde ; ponctuation à peine visible, très-serrée, encore plus fine que sur le corselet. Dessous de celui-ci et les deux derniers segments de l'abdomen rouges ; ponctuation fine, écartée. — Long. : 8 1/2 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Un seul exemplaire.

Je dédie ce bel Erotyle à M. Louis Reiche, vice-président de la Société entomologique de France, comme une marque d'estime et de profond respect.

45. Episcapha austrocaledonica, *F.*

Pl. X bis, fig. 78.

Un peu plus large que l'*E. Reichei,* bien plus convexe, subnaviculaire ; rouge, varié de noir ; brillant. Tête noire, très-finement et densément ponctuée ; une petite dépression transversale, courte, en avant des yeux. Antennes atteignant presque la base du corselet. Celui-ci trapézoïdal, moins long que chez le précédent ; angles antérieurs émoussés, postérieurs droits ; côtés à peu près droits, à peine marginés ; base sinuée, moins profondément que chez le *Reichei* ; au milieu, sur l'écusson, une petite fossette ; sinus offrant quelques points de chaque côté ; ponctuation extrêmement fine et serrée ; rouge, avec une très-petite tache triangulaire noire au-dessus de l'écusson. Ce dernier très-large, subtriangulaire. Élytres un peu plus atténuées que chez le précédent, subconiques, de la largeur du prothorax aux épaules. Sommet moins arrondi. Côtés fortement marginés, à peine sinués ; rouges, avec dix taches noires : 1re. circascutellaire, la plus grande rectangulaire ; 2-3 ponctiformes, petites, aux épaules ; 4-7 transversalement au milieu, ponctiformes, dont deux près de la suture, petites, et deux autres vers les côtés, plus grandes ; 8-9, ponctiformes, grandes dans le dernier tiers postérieur ; enfin, 10e., terminale, commune, arrondie ; séries de points noirs des élytres bien visibles ; suture déprimée en arrière ; ponctuation invisible, nulle. Dessous rouge, avec la poitrine, la moitié antérieure du repli des

élytres et les pattes d'un noir profond ; segments abdominaux à ponctuation fine, assez écartée. — Long. : 9-9 1/2 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Voisin de l'*australis*, Boisd. *(Voy. de l'Astrol., Coléopt.*, 2e. part., p. 146), de la Nouvelle-Hollande; mais la distribution des couleurs, la forme générale, la disposition des taches élytrales et leur nombre sont différents.

COCCINELLIDES.

G. COCCINELLA, *Linn., Muls., Mon.*

46. COCCINELLA TRANSVERSALIS, *Fabr.*, *Spec.*, 1, p. 97, 24. — C. REPANDA, *Muls.*, *Spec. des Coléopt. Secur.*, p. 124, 30, — et *Appendix*, p. 1022.

Pl. X bis, fig. 81.

Cette espèce, à laquelle on doit rapporter encore, comme variétés peu importantes, les *C. tongataboœ*, Boisd. *(Voy. de l'Astrol.*, p. 595,12, pl. VIII, fig. 24, figure un peu plus grande que nature), et *contempta*, Boisd. *(eod. oper.*, p. 592, 5), se trouve tout à la fois aux Indes, dans les îles de la Sonde et dans la plupart des archipels de l'Océan-Pacifique.

C'est le type même que je tiens de M. Déplanche.

G. LEIS, *Muls., Mon.*

47. LEIS CONFORMIS, *Boisd.*, *Voy. de l'Astrol.*, 2e. part., p. 604, 24. — Muls., *Spec. des Coléopt. trim. Secur.*, p. 261, 13.

Pl. X bis, fig. 79.

L'unique exemplaire recueilli en Nouvelle-Calédonie par

notre voyageur se rapporte exactement au type même de l'espèce, d'après la description de M. Mulsant.

Cette Coccinellide n'avait encore été rapportée que des îles Wallis, de la terre de Van-Diémen et de l'Australie.

G. Verania, *Muls.*, *Mon.*

48. Verania bicruciata, *Montrouzier*, *Annal. de la Soc. entom. de France*, 1861, p. 304, n°. 292 *(Coccinella)*.

Pl. X bis, fig. 80.

Se trouve à Port-de-France, sur le maïs et les cotonniers. — Assez rare ; j'en ai vu trois exemplaires parfaitement semblables.

G. Epilachna, *Chevr.*, *Muls.*, *Mon.*

49. Epilachna Montrouzieri, *F.*

Pl. X bis, fig. 82.

Subhémisphérique, fortement convexe, en entier d'un testacé jaunâtre, rougeâtre sur le milieu de la tête et autour de la tache du corselet ; à pubescence jaune assez épaisse en-dessus. Tête fortement transversale, plane ; bouche et palpes testacés ; mandibules un peu rembrunies. Antennes avec les deux premiers articles très-pâles ; massue brunâtre. Corselet transversal, plus de moitié plus large que long, en arc de cercle ; bord antérieur fortement échancré ; base formant sur les élytres un angle très-obtus ; côtés déprimés, relevés à la marge ; angles postérieurs à peine sensibles ; ponctuation très-fine et serrée ; au milieu du disque, une grande tache scutellaire noire en forme de pique, n'atteignant pas le bord antérieur. Écusson triangulaire, brun-rougeâtre. Élytres en ligne droite à la base jusqu'après le calus, déprimées et mar-

ginées sur les côtés; angle huméral arrondi, ponctuation effacée; pourvues chacune de six taches noires, 1-2 à la base, formant avec leurs pareilles une série transversale un peu arquée en dehors: 1re. oviforme, sous l'écusson, ne touchant pas la suture; 2e. sur le calus beaucoup plus grosse; 3e. et 4e. et leurs semblables en série transversale arquée en dedans, au milieu; 3e. éloignée d'un cinquième de la suture, grosse, en carré-long, réunie à la 4e. qui est un peu en-dessous, la plus grande, liée un peu obliquement au bord externe et repliée en-dessous; 5e. oblongue, liée à la suture, aux 2/3 postérieurs; 6e. plus grande, subtriangulaire, dans l'angle antéterminal; repli des élytres blanchâtre en avant. Poitrine noire; pattes testacées; cuisses rembrunies en-dessus vers le sommet. — Long.: 9 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Un seul individu.

Très-distincte par la disposition de ses taches élytrales.

Je dédie cette *Epilachna* au savant missionnaire dont les recherches incessantes nous promettent une faune complète de la Nouvelle-Calédonie et de ses archipels, pays si riches en formes nouvelles, et avant lui inconnues des naturalistes.

50. Epilachna Blanchardi, *F.*

Pl. X bis, fig. 83.

Subhémisphérique, convexe; d'un rouge sanguin orangé; à pubescence grisâtre moins épaisse que chez la précédente, mais bien plus longue et plus visible. Bouche, palpes et antennes de la couleur du corps. Tête transversale, finement bordée de noir en arrière. Corselet comme chez la *Montrouzieri*, mais angles antérieurs moins marqués; côtés jaunâtres, plus largement déprimés, à peine relevés de chaque côté en arrière; une impression large, peu visible; ponctuation fine

et serrée; sur le milieu du disque, une tache noire subtriangulaire, du cinquième environ de la largeur, atteignant le bord antérieur et appuyée sur la base. Écusson triangulaire, noir. Élytres en ligne droite à la base jusqu'après le calus, déprimées et marginées latéralement, angle huméral arrondi; ponctuation visible, serrée, paraissant rugueuse; pourvues chacune de trois taches et d'une bande transversale médiane noires: 1re. à la base, sur le calus, subtriangulaire, grande; 2e. sur le bord externe, au milieu, repliée en-dessous, en forme de trait allongé, dilaté en angle très-obtus avant son milieu; 3e. au dernier tiers, médiane, subtriangulaire, la plus petite; bande transversale, commune, en forme d'accent circonflexe bien marqué, renversé, s'avançant jusqu'aux deux tiers des élytres, élargie triangulairement à la suture sur laquelle elle s'avance antérieurement jusqu'à la base et en arrière jusqu'au sommet, mais très-finement. Poitrine noire; segments abdominaux à plaques noirâtres sur les côtés; cuisses rembrunies au milieu.—Long.: 8 1/2 mill.

Hab. La Nouvelle-Calédonie.

Remarquable surtout par la forme de sa bande médiane.

J'ai dédié cette charmante espèce à M. Émile Blanchard, aide-naturaliste au Muséum et savant distingué, auteur de la partie entomologique du *Voyage au pôle sud*, malheureusement interrompue après les Gallérucites.

APPENDICE.

ESPÈCES DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

CURCULIONIDES.

G. Hipporhinus, *Schoenh.*

51. Hipporhinus tribulus, *Fabr.*, *Sch.*

Une seule ♀.

Habite toute l'Australie. —Espèce bien connue et fréquente dans les collections.

G. Chrysolopus, *Germar.*

52. Chrysolopus spectabilis, *Fabr.*, *Sch.*

Magnifique espèce, également très-commune en Australie.

CHRYSOMELIDES.

G. Paropsis, *Oliv.*; Notoclea, *Marsh.*

53. Paropsis variolosa, *Marsh.*, *Mon.*

Sydney. — Assez rare, en octobre (1).
Deux exemplaires.

54. Paropsis crocata, *Boisd.*

Sydney. — Rare, en octobre.
La *granulata*, Boisd. *(Faun. de l'Océan.)* n'en est à peine qu'une variété de taille plus forte.

55. Paropsis marmorea, *Oliv.* (maculata, *Marsh.*, *Mon.)*.

Rare espèce, dont M. Déplanche a pris à Sydney un seul exemplaire ♀.

56. Paropsis pantherina, *F.*

Subhémisphérique, très-convexe, d'un testacé jaunâtre sur la tête et le corselet, rougeâtre sur les élytres; glabre,

(1) On sait que le mois d'octobre représente en Australie le mois d'avril de notre hémisphère, c'est-à-dire le premier printemps.

assez brillant. Extrémité des mandibules brune. Antennes rembrunies à partir du 2e. article. Tête très-finement pointillée, une ligne en accolade transversale entre les yeux. Corselet fortement transversal, finement marginé ; côtés très-profondément sinués en avant à partir du milieu ; disque à peine ponctué ; côtés avec de très-gros points, quelques-uns confluents. Écusson triangulaire, lisse. Élytres bien plus larges que le corselet, parallèles, très-régulièrement arrondies au sommet, largement repliées, granuleuses ; angle huméral droit ; points gros, en séries irrégulières, réunis deux à deux par de petites lignes transversales ; intervalles de ces séries paraissant un peu élevés en très-faibles côtes parallèles ; strie suturale marquée en arrière ; côtés et milieu du disque saupoudrés de jaunâtre ; pourvues chacune de douze petites taches carrées noirâtres, effacées, peu visibles, disposées transversalement en trois séries : l'une vers la base, avec la 3e. tache sur le calus ; la 4e. plus bas en dehors ; l'autre médiane, presque droite ; la 3e. au dernier tiers postérieur, arquée en-dedans avec la 2e. tache à peine visible. Dessous d'un testacé jaunâtre, lisse. — Long. : 9 mill.

Hab. Sydney (Australie).

Très-rare. Un seul exemplaire pris au mois d'octobre.

Très-distinct par les côtés du corselet fortement sinués, le nombre et la disposition des taches élytrales, etc.

57. PAROPSIS PICEA, *Oliv.* (IMMACULATA, *Marsh.*, *Mon.*).

Sydney. — Commune, en octobre.

La taille est assez variable ; certains exemplaires sont presque moitié plus grands que d'autres.

58. PAROPSIS LITURATA, *Marsh.*, *Mon.*

Sydney. — Assez rare ; avec les précédents

Les individus examinés ne m'ont offert aucune variété de taille ou de coloration.

59. Paropsis Sydneensis, *F.*

En ovale très-court, subhémisphérique; d'un jaune-orangé, rouge à la base, sur la suture et le bord antéterminal des élytres; glabre, brillant. Extrémité des mandibules noire. Antennes très-grêles, fuligineuses à partir du 4e. article. Tête très-finement et densément ponctuée; une ligne en accolade transversale entre les yeux. Corselet fortement transversal, finement marginé; côtés très-rétrécis en avant, mais coupés presque droit; angles antérieurs pointus, postérieurs arrondis; disque très-finement et densément ponctué; points plus gros, moins serrés sur les côtés. Écusson subtriangulaire, lisse. Élytres un peu plus larges que le corselet à la base, s'élargissant notablement de la base au-delà du milieu, largement repliées; angle huméral presque droit; ayant chacune sur le disque sept stries visibles par transparence, une huitième suturale atteignant le premier tiers, deux autres partant de la sixième et descendant triangulairement jusqu'aux 3/4 postérieurs; intervalles à ponctuation extrêmement fine, presque invisible; côtés à points assez forts, écartés. Dessous jaunâtre, lisse. — Long. : 8 1/2 mill.

Hab. Sydney (Australie).

Rare. — Un seul exemplaire, recueilli en octobre.

Sa coloration uniforme, tout le corps brillant, les élytres presque lisses, etc., rendent cette espèce facilement reconnaissable.

Les ailes membraneuses sont d'un beau violet clair.

LISTE

DES ESPÈCES DÉCRITES OU MENTIONNÉES.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

DISTIPSIDERA, *Westw.*

MNISZECHII, *Thoms.*
Var.? DEPLANCHEI, *Fauv.*
AFFINIS, *Montr.*

SELENOPHORUS, *Dej.*

BALADICUS, *Fauv.*

DYTISCUS, *Linn.*

*MARGINALIS, *Linn.*

HYDROPHILUS, *Geoffr.*

AUSTRALIS, *Montr.*

SPHÆRIDIUM, *Fabr.*

SCARABÆOIDES, *Fabr.*

DERMESTES, *Linn.*

VULPINUS, *Fabr.*

PASSALUS, *Fabr.*

FURCICORNIS, *Boisd.*

ENOPLUS, *Reiche.*

TRIDENS, *Montr.*

ORYCTOMORPHUS, *Guérin.*

BIMACULATUS, *Guér.*

HORONOTUS, *Burm.*

MONTROUZIERI, *Reiche,*

HETERONYCHUS, *Burm.*

AUSTRALIS, *Fauv.*

XYLONYCHUS, *Mac Leay.*

ORPHEUS, *Fauv.*

GNAPHALOPODA, *Reiche.*

DESLONGCHAMPSII, *Fauv.*

STIGMODERA, *Eschs.*

MACULARIA, *Donov.*

LUDIUS, *Latr.*

BOISDUVALII, *Fauv.*

MONOCREPIDIUS, *Eschs.*

FERRUGINEUS, *Montr.*

CORYNETES, *Herbst.*

RUFICOLLIS, *Fabr.*

XYLOPERTHA, *Guérin.*

DOMINICANA, *Fabr.*

GONOCEPHALUM, *Muls.*

OCHTHEBIOIDES, *Fauv.*

ANTIMACHUS, *Gistl.*

EMARGINATUS, *Montr.*

ALPHITOBIUS, *Steph.*

PICEUS, *Oliv.*

CALYMMUS, *Dej., Fauv.*

BERARDI, *Montr.*

STRONGYLIUM, *Kirby.*

VIRIDIPENNE, *Montr.*

NACERDES, *Schmidt.*

GAUBILI, *Montr.*

LEPTURIDEA, *Fauvel.*

DEPLANCHEI, *Fauv.*

ARÆCERUS, *Schoenh.*

INSULARIS, *Fauv.*

BALADÆUS, *Fauvel.*

URVILLEI, *Fauv.*

ORTHORHINUS, *Schoenh.*

CENTURIO, *Montr.*

TRIGONOPTERUS, *Fauvel.*

INSIGNIS, *Fauv.*

MECHISTOCERUS, *Fauvel.*

IMPRESSUS, *Montr.*

CRYPTORHYNCHUS, *Illig.*

PACIFICUS, *Fauv.*

COPTORHINUS, *Guérin.*

DORSALIS, *Boisd.*

ACIDERES, *Guérin.*

RICAUDI, *Guérin.*

MACROTOMA, *Serv.*

FAIRMAIREI, *Montr.*

DIATOMOCEPHALA, *Blanch.*

LIFUANA, *Montr.*

PROSACANTHUS (Blanch.), *Fauvel.*

CHEVROLATI, *Fauv.*

LEPTONOTA, *Montr.*

ALBOVITTATA, *Fauv.*

LEMA, *Fabr.*

BLETIÆ, *Montr.*

CHALCOPLACIS, *Chevr.*

ANTIPODUM, *Fauv.*

ADIMONIA, *Laich.*

CALEDONICA, *Fauv.*

MONOLEPTA, *Chevr.*

SEMIVIOLACEA, *Fauv.*

EPISCAPHA, *Lac.*

REICHEI, *Fauv.*

AUSTROCALEDONICA, *Fauv.*

COCCINELLA, *Linn.*

TRANSVERSALIS, *Fabr.*

LEIS, *Muls.*

CONFORMIS, *Boisd.*

VERANIA, *Muls.*

BICRUCIATA, *Montr.*

EPILACHNA, *Chevr.*

MONTROUZIERI, *Fauv.*
BLANCHARDI, *Fauv.*

NOUVELLE-HOLLANDE.

HIPPORHINUS, *Schoenh.*

TRIBULUS, *Fabr.*

CHRYSOLOPUS, *Germ.*

SPECTABILIS, *Fabr.*

PAROPSIS, *Oliv.*

VARIOLOSA, *Marsh.*
CROCATA, *Boisd.*
MARMOREA, *Oliv.*
PANTHERINA, *Fauv.*
PICEA, *Oliv.*
LITURATA, *Marsh.*
SYDNEENSIS, *Fauv.*

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche IX.

Fig. 1. *Distipsidera Mniszechii,* Thoms. ♂ Labre grossi.
— 2. — — ♀ Labre grossi.
— 3. — — ♂ Pénultième segment abdominal, vu en-dessous.
— 4. — — ♂ Elytre, grandeur naturelle.
— 5. — Var. (?) *Deplanchei,* Fauv. ♀ Élytre, grandeur naturelle.
— 6. — *affinis,* Montr. ♂ Élytre, grandeur naturelle.
— 7. — — Labre grossi.
— 8. *Selenophorus baladicus,* Fauv. Corselet grossi.
— 9. *Dytiscus marginalis,* Linn. ♂ Double saillie coxale, grandeur naturelle.
— 10. *Hydrophilus australis,* Montr. Écusson, grandeur naturelle.
— 11. — — Épine sternale, grandeur nat.
— 12. *Passalus furcicornis,* Boisd. ♂ Tête et bord antérieur du corselet, grossis.
— 13. — — Jambe et tarses antér., grossis.

Fig. 14. *Heteronychus australis*, Fauv. ♀ Tête, corselet et base des élytres, grossis.
— 15. — — Jambe et tarses postér., grossis.
— 16. *Xylonychus Orpheus*, Fauv. Pointe sternale, grossie.
— 17. — — Pygidium, grandeur naturelle.
— 18. *Gnaphalopoda Deslongchampsii*, Fauv. Tête, corselet et base des élytres, grossis.
— 19. — — Jambe et tarses antér. grossis.
— 20. *Monocrepidius ferrugineus*, Montr. ♂ Extrémité des élytres, grossie.
— 21. — — ♀ Extrémité des élytres, grossie.

Planche X.

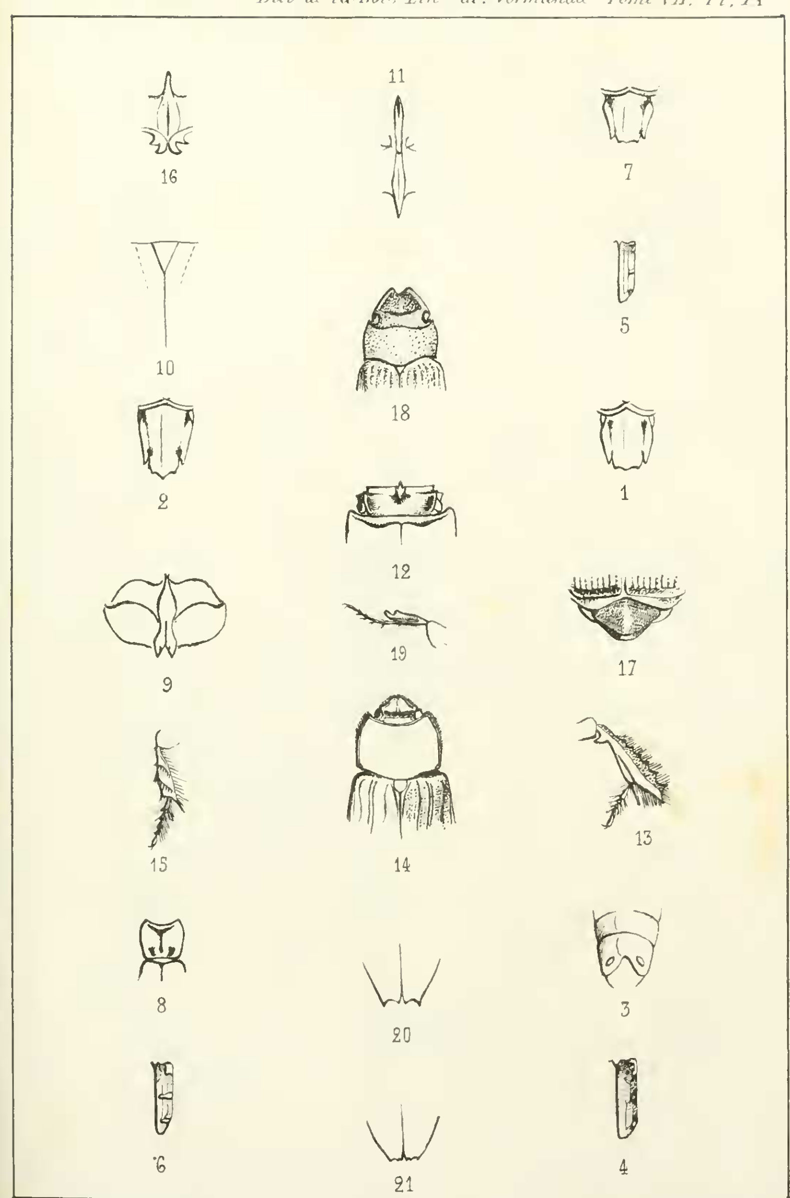
Fig. 22. *Ludius Boisduvalii*, Fauv. Tête et base des antennes, grossies.
— 23. — — Antenne, grossie.
— 24. *Gonocephalum ochthebioides*, Fauv. Base des antennes, grossie.
— 25. — — Tête, corselet et base des antennes, grossis.
— 26. *Antimachus emarginatus*, Montr. ♀ Tarses postérieurs, grossis.
— 27. — — Antenne, grossie.
— 28. *Calymmus Berardi*, Montr. ♂ Palpes maxillaires, grossis.
— 29. — — Antenne, grossie.
— 30. *Strongylium viridipenne*, Montr. Palpes maxillaires, grossis.
— 31. — — Base des antennes, grossie.
— 32. *Lepturidea Deplanchei*, Fauv. Grossi.
— 33. — — Mesure de la longueur naturelle de l'insecte.
— 34. — — Antenne, grossie.
— 35. — — Palpes maxillaires, grossis.
— 36. — — Saillie sternale et hanches antérieures, grossies.
— 37. — — Cuisse, jambe et tarses antérieurs, grossis.
— 38. — — Palpes labiaux, grossis.
— 39. — — Menton et pièces maxillaires inférieures, grossis.

Fig. 40. *Nacerdes Gaubili*, Montr. ♂ Antenne, grossie.
— 41. — — Palpes maxillaires, grossis.
— 42. *Aracerus insularis*, Fauv. Antenne, grossie.
— 43. — — — Jambe et tarses postér., grossis.
— 44. *Baladæus Urvillei*, Fauv. Tête et antennes, grossies.
— 45. — — — Jambe et tarses postér., grossis.
— 46. *Orthorhinus centurio*, Montr. Tête et rostre, grossis.
— 47. — — — Jambe et tarses antér., grossis.
— 48. *Coptorhinus dorsalis*, Boisd. Tête et antenne, grossis.
— 49. — — — Écusson, grossi.
— 50. — — — Crochet des jambes antérieures, grossi.

Planche X bis.

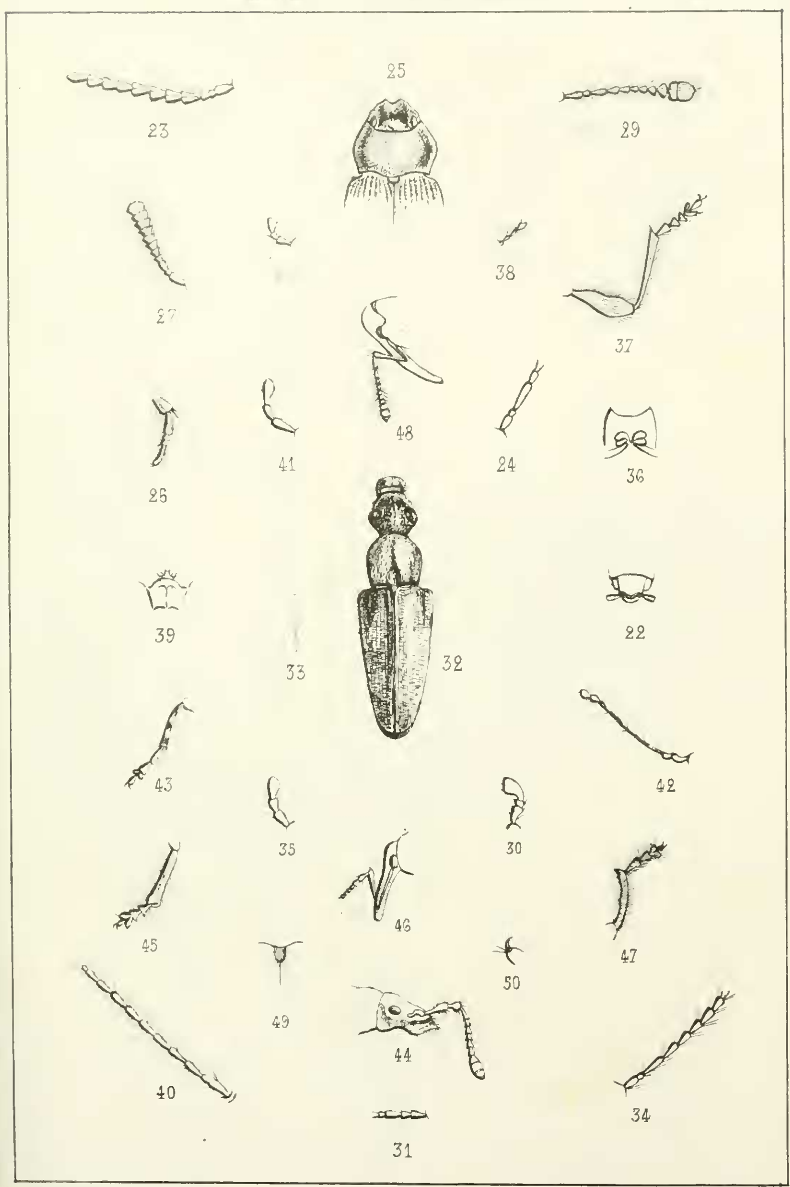
Fig. 51. *Trigonopterus insignis*, Fauv. Antenne, grossie.
— 52. — — Tête et rostre, vus de profil, grossis.
— 53. — — Tête et rostre, vus de face, grossis.
— 54. — — Cuisse, jambe et tarses antérieurs, grossis.
— 55. — — Tête, corselet et élytres, en-dessus, grossis.
— 56. — — Mesure de la longueur naturelle de l'insecte.
— 57. *Mechistocerus impressus*, Montr. Tête, rostre et antennes, grossis.
— 58. — — Cuisse, jambe et tarses antér., grossis.
— 59. *Cryptorhynchus pacificus* Fauv. Tête, corselet et base des élytres, grossis.
— 60. *Macrotoma Fairmairei*, Montr. ♂ Côté du corselet avec les denticules, grandeur naturelle.
— 61. *Acideres Ricaudi*, Guér. Écusson et base des élytres avec leurs nervures, grandeur nat.
— 62. *Diatomocephala Lifuana*, Montr. ♀ Antenne, très-faiblement grossie.
— 63. — — Tarses postérieurs, grossis.

Fig. 64. *Prosacanthus Chevrolati*, Fauv. ♀ Antenne, grossie.
— 65. — — — Palpes maxillaires, grossis.
— 66. — — — Palpes labiaux, grossis.
— 67. — — — Tarses antérieurs grossis.
— 68. *Leptonota albovittata*, — Extrémité des élytres, grossie.
— 69. — — — Premiers articles des antennes, grossis.
— 70. — — — Tarses postérieurs, grossis.
— 71. *Lema Bletiæ*, Montr., Élytres, grossies.
— 72. *Adimonia Caledonica*, Fauv. Palpes maxillaires, grossis.
— 73. — — — Antenne, grossie.
— 74. *Monolepta semiviolacea*, — Antenne, grossie.
— 75. — — — Écusson et dépression élytrale, grossis.
— 76. *Chalcoplacis antipodum*, — Antenne, grossie.
— 77. *Episcapha Reichei*, — Base du corselet, écusson et élytres, grossis.
— 78. — *austrocaledonica*, — Base du corselet, écusson et élytres, grossis.
— 79. *Leis conformis*, Boisd. Élytres de 3/4, pour montrer les taches, grandeur naturelle.
— 80. *Verania bicruciata*, Montr. Élytres de 3/4, pour montrer les taches, grandeur naturelle.
— 81. *Coccinella transversalis*, Fabr. Élytres de 3/4, pour montrer les taches, grandeur naturelle.
— 82. *Epilachna Montrouzieri*, Fauv. Élytres de 3/4, pour montrer les taches, grandeur naturelle.
— 83. — *Blanchardi*, — Élytres de 3/4, pour montrer les taches, grandeur naturelle.



Alb Fauvel, del. et lith.

Imp. Lemarchand



Alb. Fauvel, del.

Cordier, lith.